

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN (UCL)

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)

École des sciences politiques et sociales (PSAD)

« Hacker la démocratie »

L'expérimentation démocratique #MAVOIX : vers un nouveau modèle de participation citoyenne ?

Mémoire réalisé par

Jonathan Piron

Promotrice

Virginie Van Ingelgom

Lecteur

Vincent Jacquet

Année académique 2017-2018

Master en sciences politiques, orientation générale
finalité spécialisée en innovations et transformations démocratiques

DÉCLARATION DE DÉONTOLOGIE

Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur. Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave.

AVANT-PROPOS

C'était la première fois que j'écrivais un mémoire. Ce sera également la dernière. J'ai longtemps cru que je ne le finirais jamais. Mais j'ai eu la chance de pouvoir compter sur le soutien incondicional et la bienveillance habituelle de mon entourage, qui m'ont permis d'en venir à bout. Apparemment, il est d'usage de glisser ici quelques remerciements... Même si, entre nous, la plupart des intéressé-e-s ne lira sans doute jamais la cinquantaine de pages qui suivent, il-elle-s y ont contribué à leur manière et méritent donc d'apparaître ci-dessous.

Tout d'abord, merci à ma promotrice Virginie Van Ingelgom, pour ses conseils avisés et sa tolérance vis-à-vis de ma gestion peu orthodoxe de ce travail de recherche. Merci aussi au responsable de mon programme, Min Reuchamps, de m'avoir rappelé, à juste titre et au moment opportun, qu'un bon mémoire est un mémoire fini.

Merci infiniment à mes parents, bien sûr, qui m'ont donné la meilleure éducation qui soit – franchement, beau boulot ! – et à qui je ne pourrai jamais rendre tout ce que je dois. Tant que j'y suis, merci aussi à tou-te-s les autres membres de ma famille de toujours me supporter, dans tous les sens du terme.

Merci aux membres de la fac ESPO et de l'école PSAD, aux copains et copines de SPOL, du BDE ESPO, du TUL et des autres KÀPs, de TEDxUCLouvain et d'ailleurs... Merci à toutes ces personnes rencontrées durant mes études, qui ont fait de ces quelques années sur le campus un chapitre de vie passionnant. Merci tout particulièrement pour leur soutien dans cette dernière ligne droite à Jehan, David, François, Maud, Nicolas, Élise, Martin, Émilie, Antoine, Laura... Merci aussi à Dimitri et Bruno pour ce stage captivant et toutes les opportunités qui ont suivi.

Merci à Casey Neistat, qui m'a aidé à me rappeler pourquoi je voulais quand même finir mes études, un jour. Merci aussi pour cet autre rappel indispensable : *“You can't let you desire for perfection prevent you from finishing something that is good.”*

Merci à synonymo.fr de m'aider à faire croire que j'ai du vocabulaire et que je sais écrire plus ou moins correctement depuis plus de cinq ans.

Merci à #MAVOIX et à tou·te·s ses contributeur·rice·s d'avoir pris part à cette expérimentation citoyenne, et de m'avoir ainsi fourni un sujet de mémoire fascinant... Merci en particulier aux membres du collectif qui m'ont consacré quelques heures de leur précieux temps.

Et puis merci à celles et ceux que la fatigue m'aurait fait oublier. Ne soyez pas vexé·e·s : le besoin de reconnaissance ne mène pas très loin, et la vie est injuste de toute façon.

Enfin, merci à toi, cher mémoire, pour ces moments passés ensemble. Tu n'étais pas toujours agréable à côtoyer, mais grâce à toi j'ai beaucoup appris, sur le monde et sur moi-même... et ça, c'est essentiel.

Jonathan

*
**

J'avais envie que ce mémoire soit utile. Qu'il réponde à certaines questions fondamentales qui se posent pour notre société. Qu'il apporte des pistes de réflexions voire des solutions à certains enjeux préoccupants auxquels nous sommes confronté·e·s. Si je ne peux déclarer cette mission accomplie, je peux au moins lui reconnaître le mérite d'avoir fait germer quelques idées dans la tête d'une personne, désormais déterminée à agir pour contribuer à la création d'outils répondant aux questions soulevées dans les pages qui suivent : moi-même.

Mais avant de passer à l'action, prenons le temps de la réflexion.

« POUR VIVRE ENSEMBLE, IL FAUT DÉCIDER ENSEMBLE. »¹

¹ Slogan de campagne #MAVOIX

TABLES DES MATIÈRES

Introduction	1
Chapitre 1 : « Démocratie, nous écrivons ton nom »	3
1.1. « Démocratie » ?	3
Démocratie appliquée	3
Démocratie comme principe	5
1.2. « Démocratie représentative » ?	6
Fondements	6
Prétendre représenter	9
1.3. « Démocratie participative » ?	11
Désenchantement	11
Nouvel esprit	12
Chapitre 2 : « Soyons acteurs de nos destinées »	17
2.1. Documentation	17
2.2. Observation	18
2.3. Entretiens	19
Chapitre 3 : « Hackons l'Assemblée nationale »	22
3.1. Origines	22
Impulsion	22
Première expérience	24
Programme	25
3.2. Ingrédients	26
Laboratoire démocratique	26
Tirage au sort	27
Horizontalité et décentralisation	28
Communication hors médias	28

Chapitre 4 : « Faisons-nous confiance ».....	30
4.1. Typologie des contributeur·rice·s.....	30
4.2. Démocratie des actif·ve·s	32
4.3. Capacitation citoyenne.....	35
4.4. « Démocratie Internet » ?	37
4.5. Institutionnalisation et limites	40
Chapitre 5 : « Nous sommes celles et ceux que nous attendions ».....	44
5.1. Contexte	44
5.2. Nouveaux horizons	45
Conclusion : « Plus jamais sans nous ».....	47
Références bibliographiques	49

INTRODUCTION

Douze mille neuf cent quatre-vingt-cinq.

Ce nombre, c'est la somme des bulletins « #MAVOIX » déposés dans les urnes lors des élections législatives françaises de juin 2017. À l'échelle de quelque quarante-sept millions de citoyen-ne-s inscrit-e-s sur les listes électorales, la quantité peut sembler dérisoire. De fait, ces milliers d'électeurs et d'électrices représentaient à peine 0,86% des suffrages exprimés sur le total des quarante-trois circonscriptions dans lesquelles se présentaient des candidat-e-s #MAVOIX². Dans chacun de ces territoires, le résultat du-de la candidat-e #MAVOIX oscillait entre 0,22% et 1,53% : pas de quoi faire le poids face aux partis traditionnels et notamment vis-à-vis de l'écrasante vague de la République en Marche. L'aventure #MAVOIX s'arrêtera donc dès le premier tour des élections.

Pourtant, si faibles soient ces résultats électoraux, #MAVOIX a mené lors des dernières élections législatives une expérience inédite, qui mérite toute notre attention. L'initiative visait à « hacker l'Assemblée nationale » en y faisant élire comme député-e-s des citoyen-ne-s volontaires et tiré-e-s au sort. #MAVOIX, dans son essence, était une expérimentation. La méthode du projet était itérative et pleinement assumée comme telle. Le collectif se revendique citoyen, non partisan, horizontal, coopératif, ouvert et décentralisé.

Cette initiative s'est inscrite en réaction au sentiment de résignation qui habite les contributeur-riche-s du mouvement face à un système représentatif jugé archaïque, auquel il-elle-s reprochent de ne pas véritablement représenter l'ensemble des citoyen-ne-s. Plutôt que de se résigner, les membres de #MAVOIX ont fait le choix de « prendre [leur] place à la table des décisions »³.

² Résultats des élections législatives de 2017, statistiques brutes du Ministère de l'Intérieur, accessibles en lignes à l'adresse http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Legislatives/elecresult__legislatives-2017 – chiffres compilées par un contributeur #MAVOIX

³ Extrait de « L'ADN de #MAVOIX », accessible en ligne : <https://www.mavoix.info/comprendre/qui-sommes-nous/>

Dans ce contexte de désenchantement des citoyen-ne-s vis-à-vis de la chose publique et de déclin de la participation politique traditionnelle, l'expérimentation #MAVOIX est intéressante à analyser au travers du prisme de la participation citoyenne. De nombreux dispositifs participatifs ont en effet émergé ces dernières décennies, comme autant de pansements sur les plaies du système représentatif, mais #MAVOIX semble s'inscrire dans une approche différente, testant des remèdes nouveaux aux maux d'un système critiqué.

Afin de mieux comprendre quel impact cette initiative citoyenne peut avoir sur les systèmes politiques en place, je suis parti à la découverte du mouvement de l'intérieur. Pour cerner qui sont ces contributeurs et contributrices bénévoles, analyser le fonctionnement du mouvement, décortiquer la méthode #MAVOIX, saisir quelles perceptions de la participation politique sous-tendent l'engagement au sein de #MAVOIX et finalement comprendre comment on peut « hacker la démocratie ». Avec cette question en filigrane : en quoi le projet #MAVOIX se distingue-t-il d'autres modèles participatifs ? Partant, assiste-t-on à la création d'un nouveau modèle de participation citoyenne ?

Les pages qui suivent relatent le cheminement de cette enquête au cœur du mouvement #MAVOIX et de la notion de démocratie. Dans le premier chapitre, nous explorerons ensemble la littérature sur les « innovations démocratiques » qui cherchent à dynamiser la participation citoyenne, en réaction aux critiques adressées au système politique représentatif. Je présenterai ensuite le cas d'étude et la méthode de collecte de données, constituant dans une démarche compréhensive un corpus combinant observation participante, entretiens avec un échantillon de contributeur-riche-s du mouvement citoyen, et exploration minutieuse de la documentation produite par le collectif. Le troisième chapitre retracera l'histoire, le fonctionnement et les spécificités du mouvement citoyen. Le chapitre suivant me permettra d'analyser plus en profondeur les dynamiques à l'œuvre au sein du collectif et leurs conséquences pour les contributeur-riche-s, à la lumière des données collectées. Enfin, je me pencherai dans le dernier chapitre sur les perspectives qu'offrent #MAVOIX et ses méthodes quant aux réflexions actuelles sur la participation citoyenne en politique.

CHAPITRE 1 : « DÉMOCRATIE, NOUS ÉCRIVONS TON NOM »⁴

La « démocratie représentative » peut sembler aujourd'hui un pléonasme. Mais cela a d'abord été un oxymore.

- Jacques Rancière

Ce premier chapitre nous plonge dans les réflexions de la littérature sur la démocratie et les innovations démocratiques, relatant plus spécifiquement les recherches sur la participation citoyenne, ainsi que la place que peut prendre #MAVOIX dans cet ensemble de théories.

1.1. « Démocratie » ?

Démocratie appliquée

S'il y a bien une notion du domaine des sciences politiques aussi prétendument simple qu'équivoque, aussi exploitée que plurielle, aussi dévoyée qu'ambiguë, c'est celle de démocratie. Dans la littérature comme dans le vocabulaire courant, le terme renvoie à de multiples significations, souvent implicites et parfois même contradictoires selon les contextes, qui finissent par lui faire perdre sens. Il me semble dès lors primordial de commencer par s'accorder sur la notion en question, qui s'avère jouer un rôle de premier plan dans les pages qui suivent.

Afin de s'entendre sur une définition succincte, rien de tel, dans un premier temps, que d'ouvrir un dictionnaire. Ainsi, le Larousse, par exemple, nous renseigne de prime abord la proposition suivante :

DÉMOCRATIE \DE.MO.KʁA.SI\ NOM FÉMININ, DU GREC
DÊMOKRATIA - DÊMOS (PEUPLE), KRATOS (POUVOIR) :

⁴ Ce titre et ceux des chapitres suivants sont issus des différents slogans de campagne de #MAVOIX.

SYSTÈME POLITIQUE, FORME DE GOUVERNEMENT DANS
LEQUEL LA SOUVERAINETÉ ÉMANE DU PEUPLE ⁵

Sans entrer dans une futile étude comparative des définitions – très similaires – avancées par divers ouvrages de référence, ce qui nous intéresse ici, c'est le choix de la désignation « système politique », qui confère à cette notion de démocratie un caractère très concret. La démocratie serait donc un régime, une forme d'organisation politique. Mais, dans ce contexte, qui est le « peuple » ? Et comment exerce-t-il sa souveraineté ? Il existe en réalité diverses réponses à ces interpellations, car le type de système politique en question revêt, dans les faits, de multiples formes. Les régimes politiques dits « démocratiques » sont nombreux, mais ils se distinguent quant à leurs interprétations et applications des principes attribués à la notion de démocratie.

Parmi cette pluralité d'interprétations, au sein des États que d'aucun-e-s ont d'ailleurs coutume d'appeler « démocraties libérales occidentales », c'est celle d'un système de représentation de l'ensemble des citoyens par une fraction élue de la population qui s'est majoritairement imposée. Un système politique représentatif, ou régime parlementaire. Dans le langage courant, et notamment dans la sphère politique, le concept de « démocratie représentative » s'est alors presque fondu avec la notion de démocratie. Et ces amalgames ont fini par laisser sous-entendre que la représentation était inhérente à la démocratie.⁶ Pourtant, cette interprétation n'a pas toujours fait l'unanimité, comme nous le rappelle Bernard Manin :

« UN GOUVERNEMENT ORGANISÉ SELON LES PRINCIPES REPRÉSENTATIFS ÉTAIT DONC CONSIDÉRÉ, À LA FIN DU XVIII^E SIÈCLE, COMME RADICALEMENT DIFFÉRENT DE LA DÉMOCRATIE ALORS QU'IL PASSE AUJOURD'HUI POUR UNE DE SES FORMES. » (MANIN, 2012, P. 15)

⁵ Dictionnaire *Le Larousse* en ligne, www.larousse.fr

⁶ Notons tout de même que le paradigme représentatif comporte certaines nuances dans ses diverses applications. On pense par exemple au système de votations suisse, permettant aux citoyen·ne·s d'être impliqué·e·s directement dans le processus décisionnel en étant notamment invité·e·s régulièrement à se prononcer sur des projets de loi.

De fait, il existe une myriade d'autres manières de décliner les principes démocratiques et de les appliquer au sein de modèles d'organisation politique. Il nous faut alors nuancer nos propos liminaires, en suivant la suggestion du philosophe Alain Deneault, qui, à la suite de son homologue Jacques Rancière, invite à considérer la démocratie non pas comme un régime politique, mais comme un principe, vers lequel les systèmes politiques peuvent tendre⁷. Ou encore comme un idéal, une utopie, pour reprendre les mots de John Pitseys (2016, 2017). Il serait dès lors plus juste de substituer l'appellation « système parlementaire » à ce que l'on a l'habitude de nommer « démocratie représentative » (Rancière, 2005, p. 61).

Démocratie comme principe

Pour ces philosophes, la démocratie présuppose alors une égalité stricte entre tous les individus formant une collectivité. Cette égalité se fonde sur l'idée que chaque citoyen·ne possède la capacité de réfléchir, et donc de prendre des décisions collectives, concernant les enjeux communs. Ce postulat pourrait être contesté en revendiquant les inégalités de fait qui existent entre certaines catégories de citoyen·ne·s – en invoquant par exemple le cas du handicap mental – mais celles-ci sont minoritaires et, surtout, ces considérations pratiques ne se placent pas dans le même registre que celui des réflexions de principe qui nous occupent ici.

Il ne s'agit donc pas de considérer les aspects concrets de l'action politique – qui peuvent effectivement nécessiter certaines compétences techniques que tout un chacun ne possède pas forcément –, mais plutôt le fait d'utiliser sa capacité de penser et de juger, de manière informée, sur les questions de gestion de la collectivité. Ces problématiques ne requièrent finalement, tant que l'on s'intéresse à leur examen et non à leur exécution, aucune compétence spécifique (Gaxie, 2007 ; Talpin, 2010).

⁷ Pour l'interprétation d'Alain Deneault, voir le documentaire « Démocratie(s) ? » (2018) de Henri Poulain, Julien Goetz et Sylvain Lapoix, accessible en ligne à l'adresse <https://www.youtube.com/watch?v=RAvW7LIML60> ; pour les propos de Jacques Rancière, voir Rancière, J. (2005). *La haine de la démocratie*. Paris: La Fabrique éditions.

Cette conception de la démocratie, plus abstraite et donc moins restrictive, a le mérite de nous éviter de tomber dans des paradoxes conceptuels tels qu'évoqués précédemment. Il ne faut sans doute pas pour autant remettre en cause de façon radicale l'usage de l'oxymore devenu pléonasme « démocratie représentative » – d'ailleurs largement répandu dans la littérature –, mais plutôt distinguer et faire le lien, comme l'exprime Rosanvallon, « entre la démocratie comme activité civique, la démocratie comme régime et la démocratie comme forme de société » (2011, p. 336). Un reproche que l'on peut en effet adresser à la vision de la démocratie comme principe est son aspect réducteur par rapport aux multiples aspects que les défenseurs de la conception « démocratie représentative » accordent à la démocratie moderne en tant que système, qui incluent la liberté d'expression et de contestation, une certaine forme de débat public, des droits humains assez étendus, etc. Mais cette vision, englobant les évolutions de l'organisation de la société dans son ensemble, élargit fortement le débat et nous écarte de nos questionnements quant aux systèmes politiques démocratiques et à leurs dénominations.

Quoi qu'il en soit, prendre conscience des évolutions de cette notion de démocratie, ainsi que des divergences conceptuelles entre les applications modernes d'une certaine vision des principes démocratiques et les fondements historiques de ce concept, est essentiel afin de mieux comprendre les revendications actuelles portées par des collectifs citoyens tels que celui qui nous intéresse ici. Ces considérations sont, en effet, au cœur des motivations qui ont initié l'expérimentation #MAVOIX : ce sont les reproches adressés à la « démocratie représentative » – considérant que ce modèle ne mérite pas son appellation de « démocratie » – qui sont à l'origine du mouvement citoyen.

1.2. « Démocratie représentative » ?

Fondements

Dans un système représentatif, au regard des élections, deux types d'acteur-riche-s politiques cohabitent : les représentant-e-s, élu-e-s et les

représenté·e·s, électeur·rice·s. Dans ce contexte, la participation des citoyen·ne·s électeur·rice·s à la vie politique est généralement limitée au vote, au travers duquel il·elle·s confient le pouvoir et la gestion de la cité aux citoyen·ne·s élu·e·s. Ces élections à intervalle régulier permettent tout au plus d'approuver ou de sanctionner le travail de celles et ceux qui se sont vu confier cette responsabilité. Au XVIII^e siècle déjà, Jean-Jacques Rousseau en fait cette analyse :

« LE PEUPLE ANGLAIS PENSE ÊTRE LIBRE, IL SE TROMPE FORT ; IL NE L'EST QUE DURANT L'ÉLECTION DES MEMBRES DU PARLEMENT : SITÔT QU'ILS SONT ÉLUS, IL EST ESCLAVE, IL N'EST RIEN. » (ROUSSEAU, 1762, P. 78)

Pour être complet, notons que Rousseau ajoute ensuite que le peuple ne se montre en fait pas digne de sa liberté lorsqu'il en fait usage. Mais ces propos s'inscrivent dans une critique plus large d'une société qui se spécialise et délègue sa souveraineté, d'un peuple plus intéressé par ses affaires privées que par les affaires de l'État et son devoir citoyen.

Restons à cette époque, dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, pour évoquer le contexte dans lequel émergent les systèmes politiques correspondant au modèle de la république française ainsi qu'à la plupart des autres régimes parlementaires électoraux. Les élites de l'époque, fondatrices du système représentatif (que l'on dénomme aujourd'hui, paradoxalement, « démocratie représentative ») se revendiquaient en fait ostensiblement antidémocrates (Blondiaux, 2008 ; Dupuis-Deri, 1999 ; Manin, 2012 ; Van Reybrouck, 2014). Comme son étymologie nous l'indique, le vocable « démocratie » puise ses racines à Athènes, où les citoyens – ce qui exclut à l'époque les femmes, esclaves et enfants – se réunissaient à l'agora pour discuter et voter directement les lois. Or, à la fin du XVIII^e siècle, parmi les élites politiques issues des révolutions, le terme est doté d'une connotation péjorative. L'idée de démocratie était perçue comme trop radicale, de sorte que le vocable était utilisé pour discréditer ses opposants politiques (Dupuis-Deri, 1999 ; Monnier, 1999).

Cet antidémocratisme des fondateurs de la « démocratie » moderne s'accompagnait d'un anti-égalitarisme et d'un dénigrement des classes populaires. Le peuple, manipulable, était à la merci de la démagogie ; le pauvre, irrationnel, ne se laissait dicter que par ses intérêts personnels sans considérer le « bien commun ». Le gouvernement direct du peuple que constituait la démocratie était donc un vrai danger pour ces pères fondateurs, qui risqueraient alors de se voir infliger des politiques en faveur d'une égalité populaire revendiquées par les pauvres, majoritaires (Dupuis-Deri, 1999). C'est donc la représentation, puisant ses origines dans les États généraux du Moyen Âge – assemblée de représentants du peuple convoquée par leur monarque –, qui s'est finalement imposée.

Dès lors, le système politique imaginé par les élites du XVIII^e siècle ne portait pas le nom de « démocratie », on parlait plutôt de « république » ou de « gouvernement représentatif ». Ce n'est que plus tard, vers la moitié du XIX^e siècle, que, dans un tour de passe-passe de campagne électorale aux États-Unis et suivant l'apparition du suffrage universel masculin en France, le terme « démocratie » fut adopté, diffusant ainsi l'idée que le système représentatif permettait de faire valoir les intérêts du *demos*, du peuple – une démarche qui s'apparenterait aujourd'hui à ce que l'on qualifie de « marketing politique » (Dupuis-Deri, 1999).

Ce bref historique nous permet de mieux comprendre les raisons de l'utilisation actuelle de l'oxymore que constitue l'appellation « démocratie représentative ». Dans cette perspective, ce système représentatif relèverait plutôt d'une « aristocratie élective ». Le vote apparaît alors comme un mécanisme de sélection des meilleur-e-s (bien souvent des meilleurs, d'ailleurs, exclusivement au masculin) pour occuper les fonctions dirigeantes, ce qui présuppose une inégalité entre les individus constituant initialement le *demos*⁸.

⁸ À cet égard se pose justement la question de qui fait partie de ce *demos*, qui peut prétendre au statut de citoyen, et donc qui, en définitive, décide. Sur ce point, la démocratie à l'athénienne montre quelques limites quant à son incarnation présumée d'un modèle pur de démocratie. En effet, comme on l'a vu, ceux qui pouvaient prétendre au statut de citoyen d'Athènes étaient uniquement des hommes libres : les esclaves, les femmes et les enfants étaient dès lors exclu-e-s du *demos*.

Prétendre représenter

À l'origine du modèle représentatif se trouve, inévitablement, l'idée de représentation. Cette notion a été largement étudiée dans la littérature, et a vu l'ajout de divers qualificatifs visant à en préciser l'essence établir de ce fait une multitude de logiques de représentation (Dutoya & Hayat, 2016 ; Hayat & Sintomer, 2013 ; Sintomer, 2013). Sans faire état de l'ensemble de ces usages dans le détail, il me semble intéressant pour le projet qui nous occupe ici de s'intéresser à la distinction classiquement opérée entre représentation descriptive et représentation substantielle (Pitkin, 1967 ; Pitkin & Hayat, 2013). Très sommairement, la représentation descriptive consiste en la représentation des caractéristiques objectives des représenté-e-s (âge, origine ethnique, niveau socio-économique, etc.), tandis que la représentation substantielle décrit la situation qui voit les représentant-e-s refléter les enjeux préoccupant les représenté-e-s.

Force est de constater que ces deux types de représentation ne s'appliquent pas parfaitement dans le modèle de gouvernement représentatif actuel : une classe politique spécifique occupe les bancs de l'Assemblée nationale, et les citoyen-ne-s français-es ne se sentent pas écouté-e-s par leurs représentant-e-s, ce qui finit par créer une défiance vis-à-vis des institutions publiques (Balme, Marie, & Rozenberg, 2003 ; Dalton, 2004 ; Hay, 2007 ; Norris, 1999). Ce sentiment de non-représentativité substantielle est d'ailleurs en partie lié au manque de représentativité descriptive.

Dans cette perspective, on peut affirmer que, du système parlementaire, est née une conception professionnalisée de l'engagement politique : celles et ceux que l'on appelle « professionnel-le-s de la politique » en ont fait un métier. Il-elle-s « vivent ainsi *pour et de* la politique » (Gaxie, 2001). Cette professionnalisation est notamment liée au développement des partis politiques, qui permettent à des individus issus d'autres classes sociales que celle des notables qui exerçaient jusqu'alors les mandats de représentation (Gaxie, 2001). Difficile, en effet, d'évoquer la question de la représentation sans parler de la place prépondérante qu'occupent désormais les partis politiques dans l'organisation de la vie politique. Ces « machines à présenter des candidats » (Rosanvallon, 2011) jouent un véritable rôle de médiateur

entre société civile et vie politique : ils structurent le débat parlementaire, cristallisent les questions politiques et orientent les électeur·rice·s en répartissant leurs propositions de réponses aux enjeux de société sur l'axe idéologique gauche-droite.

De fil en aiguille, cette professionnalisation a mené à une spécialisation des questions politiques. Ce phénomène s'apparente, en quelque sorte, à la division du travail, appliquée au milieu politique, et finit par créer de l'insatisfaction, un sentiment de dépossession de ces enjeux qui concernent finalement tou·te·s les membres d'une société. Des travaux exploratoires ont également pu relever que, du point de vue de certain·e·s parlementaires, la politique requiert des compétences spécifiques et des connaissances techniques qui sont l'apanage des professionnel·le·s de ce milieu, jugé complexe (Jacquet, Schiffino, Reuchamps, & Latinis, 2015). Un constat qui ne fait qu'amplifier l'écart qui sépare les électeur·rice·s de leurs élu·e·s, les évolutions démocratiques n'étant pas considérées positivement par tou·te·s les acteur·rice·s politiques. Pourtant, de nombreux autres travaux ont pu démontrer que les citoyen·ne·s profanes ne sont pas si démun·e·s face aux compétences et à l'information politiques (Gaxie, 2007 ; Joignant, 2007 ; Talpin, 2010).

Somme toute, les manquements attribués au modèle représentatif, auxquels s'ajoutent des phénomènes vivement critiqués tels que le cumul des mandats ou des scandales d'abus de pouvoir, poussent de nombreux·ses citoyens·ne·s à appeler un changement de paradigme. Ces constats incitent d'ailleurs certain·e·s auteur·e·s à proposer de nouvelles visions de la représentation, comme l'idée de représentation inclusive développée par Samuel Hayat (2013). En définitive, si l'on peut, comme le faisait Rousseau (1762), reconnaître à ce modèle représentatif certains bienfaits – notamment en matière d'efficacité de gestion – et comprendre les intentions à l'origine de sa constitution – l'idée que les plus sages gouvernent la multitude –, ce système d'organisation politique se voit mis en cause en raison des distinctions et du déséquilibre sous-jacent qu'il crée, ne respectant dès lors pas le principe d'égalité entre citoyen·ne·s placé au cœur de la notion de démocratie.

1.3. « Démocratie participative » ?

Désenchantement

Si l'on considère que l'expression « démocratie représentative » est un oxymore, on s'entend pour avancer que la « démocratie participative » relève, elle, du pléonasme (Blondiaux, 2007 ; Pourtois & Pitseys, 2017). Il est en effet légitime de se demander comment un système fondé littéralement sur le principe du « pouvoir du peuple » peut s'envisager sans inclure une certaine forme de participation du *demos* aux décisions collectives.

Mais c'est dans la mise en œuvre de ces postulats que peuvent résider certaines discordances. Dans les faits, la participation citoyenne – entendue, dans une acception très large, comme l'implication de citoyen-ne-s « profanes » dans les processus de prise de décision collective – n'a durant très longtemps pas vraiment fait partie des attributs du modèle de la « démocratie représentative ». Assez naturellement, des grains de sable ont alors commencé à s'infiltrer dans les rouages de ce système politique, perturbant ses mécanismes jusqu'à créer des dysfonctionnements de l'appareil. Ses utilisateurs en ont testé les limites, le modèle est désormais usé à plusieurs égards. En France, comme ailleurs en Europe et plus largement dans la plupart des États occidentaux, il règne un climat d'« apathie politique ». Depuis quelques décennies, les politologues constatent en effet un désintérêt croissant de la part de la population vis-à-vis de la chose politique (Dalton, 2004), lié à des facteurs relatifs tant à l'offre qu'à la demande politique (Hay, 2007), et qui se manifeste à différents niveaux : déclin de l'engagement au sein d'organismes politiques comme les partis ou syndicats, méfiance vis-à-vis des institutions (Cautrès, 2018), et surtout abstention électorale en constante progression (Braconnier & Dormagen, 2007). Ainsi, quand l'on s'attarde, par exemple, sur les récents taux de participation électorale en France, on peut noter que, lors du second tour des élections législatives de juin 2017, 57,36% des citoyen-ne-s inscrit-e-s sur les listes électorales ne se

sont pas déplacé·e·s jusqu'aux urnes ; à ces abstentions s'ajoutent également 2,98% de votes blancs et 1,22% de votes nuls.⁹

Ce fossé qui se creuse entre électeurs et élus traduit sans doute partiellement une condamnation du contenu de l'action publique, mais reflète également une critique de la manière dont les décisions politiques sont prises (Norris, 1999). Dans ces circonstances, la légitimité des institutions représentatives se voit remise en question. Déterminer si le désintérêt des citoyen·ne·s vis-à-vis de la chose politique est dû aux dysfonctionnements du système représentatif, ou si ce phénomène est en fait à la base de cette idée de représentation, c'est un peu comme tâcher de définir qui de l'œuf ou de la poule est apparu le premier. En remontant à la création des républiques post-révolutions, on pourrait avoir tendance à répondre que le peuple, non initié à la vie de la cité, ne souhaitait pas y prendre part, mais il serait plus juste au regard de l'Histoire d'affirmer que le·la citoyen·ne profane n'a, depuis l'aube du régime représentatif, guère eu l'opportunité de peser directement sur les décisions prises pour la collectivité. Inévitablement, ce manque d'impact dû à la délégation du pouvoir a fini par conduire à un désintérêt voire une aversion des citoyen·ne·s vis-à-vis de la chose politique.

Nouvel esprit

Paradoxalement, en marge de ce déclin de la participation politique traditionnelle, divers dispositifs visant à susciter davantage de participation citoyenne ont été développés, essentiellement à partir des années 1960. Pour Loïc Blondiaux (2008), un « nouvel esprit de la démocratie » est en construction, et passe par une augmentation de la participation des citoyen·ne·s aux processus de prise de décision politique, mais aussi par la création de nouvelles manières de participer. Je propose de faire le point sur ces « innovations démocratiques » en structurant mon propos selon trois étapes : celle de la participation, celle de la délibération, et celle des « *civic tech* ».

⁹ Chiffres du Ministère de l'Intérieur, accessibles en ligne : http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Legislatives/elecresult__legislatives-2017

La littérature recense d'abord l'apparition d'un « impératif participatif », qui voit se développer des initiatives visant à inclure davantage les citoyen·ne·s dans les choix collectifs, essentiellement en ce qui concerne les questions environnementales, d'urbanisme et d'aménagement du territoire, et ce principalement à l'échelle locale (Blondiaux, 2008 ; Blondiaux & Sintomer, 2002). Cette idée de participation émane d'abord d'organisations de la société civile organisée, et est assez rapidement reprise par les institutions locales. On constate alors le développement de concepts tels que les forums citoyens, les conseils de quartiers, les commissions publiques, ou même les référendums consultatifs, dispositifs ouverts à tou·te·s ceux·elles qui souhaitent y participer et non contraignants pour leurs commanditaires.

Ensuite, à partir des années 1980, on commence à souligner l'importance, au-delà de la participation, de la délibération du public. Les observateur·rice·s de l'époque se rallient ainsi à l'idée que « la décision légitime n'est pas la volonté de tous, mais celle qui résulte de la délibération de tous » (Manin, 1985). La notion d'« impératif délibératif » (Blondiaux & Sintomer, 2002) se développe alors, presque en opposition au champ théorique de la participation (Blondiaux, 2008 ; Sintomer, 2011a). La délibération, au sens où on l'entend ici, désigne le processus précédant la décision – et non la décision elle-même comme le considérait Rousseau (Manin, 1985). Plus spécifiquement, les dispositifs délibératifs placent donc les citoyen·ne·s dans des conditions permettant de tenir un débat informé et d'échanger leurs arguments en vue d'une prise de décision.

À travers ces processus de délibération, on peut parvenir à créer ce que Jacques Testart (2015) appelle l'« humanitude », cette « mutation intellectuelle, affective et comportementale » que subissent les citoyen·ne·s occupé·e·s à délibérer, dans leur recherche active de solutions partagées. Plus prosaïquement, l'émulation issue de la délibération mène les personnes impliquées dans un dispositif tel qu'une conférence de citoyen·ne·s, désormais bien informées sur le sujet discuté, à dépasser leurs considérations individuelles pour proposer des solutions relevant de l'intérêt général.

Cette forme spécifique d'inclusion des citoyen·ne·s dans la prise de décision collective commence à être accompagnée d'une sélection par tirage au sort des participant·e·s. On voit alors apparaître des dispositifs tels que les jurys citoyens (qui sont en règle générale consultatifs), mais également des projets de budgets participatifs, qui confient une partie du budget d'une institution et le pouvoir de décision correspondant à un groupe de citoyen·ne·s tiré·e·s au sort.

Cette double distinction – entre participation et délibération ainsi qu'entre le caractère consultatif ou décisionnel du dispositif –, nous permet d'élaborer la typologie suivante :

	<i>Participatif</i>	<i>Délibératif</i>
<i>Consultatif</i>	Consultation de quartier	Conférence de citoyens
<i>Décisionnel</i>	Référendum	Budget participatif

La plupart de ces dispositifs participatifs et délibératifs sont mis en place, dans une logique « *top-down* », par des institutions politiques. On peut, dans ce cadre, douter de leur capacité à susciter des changements radicaux (Sintomer, 2011b). Ils sont vus comme des compléments au système représentatif (Fung, 2006). Mais il est intéressant de constater que ces mécanismes de participation citoyenne ont, d'après Ank Michels (2011), un effet positif sur la qualité du processus de prise de décision. Ses recherches ont en effet démontré l'impact de la participation citoyenne notamment au niveau de la connaissance des dossiers, des compétences civiques et de la participation publique, ou encore de l'adhésion des participants aux décisions prises.

En dépit de ces effets positifs, le champ de la participation fait face à des obstacles conséquents. On peut noter à cet égard l'enjeu majeur que constitue la non-participation aux dispositifs délibératifs, dont les taux de réponse favorable des citoyen·ne·s tiré·e·s au sort oscillent entre 1% et 30%. Ce phénomène s'explique entre autres par le sentiment d'incompétence de certain·e·s citoyen·ne·s face aux sujets politiques, la difficulté de s'exprimer en public, la crainte de la manipulation des propos ou encore l'absence de

garantie d'impact réel sur la vie politique. La disponibilité des citoyen·ne·s et le temps à consacrer à ces processus participatifs sont également des problématiques dont les organisateur·rice·s doivent se saisir pour les rendre plus inclusifs (Jacquet, 2017).

Aujourd'hui, le secteur de la participation citoyenne regorge donc de dispositifs aux modalités, intentions, objectifs et résultats très divers. Ce constat amène même certains auteurs à parler de « marché de la démocratie participative » (Mazeaud & Nonjon, 2018) pour qualifier ces initiatives. Un marché sur lequel s'échangent des biens et services participatifs, produits par des professionnel·le·s de la participation, essentiellement issu·e·s de deux secteurs d'activités : d'anciens militant·e·s devenus consultant·e·s et des expert·e·s en communication (Blondiaux, 2008).

Par ailleurs, le développement de l'informatique et d'Internet a permis de faire émerger de nouveaux outils de participation et délibération citoyennes, qui se sont rassemblés sous l'appellation « *civic tech* »¹⁰. De la même manière, des partis politiques d'un genre nouveau, tels que le *Partido de la Red* en Argentine ou *Podemos* en Espagne, se sont créés en opposition aux partis traditionnels. À la manœuvre, des militant·e·s issus du monde de l'informatique, mais aussi des juristes, politologues ou entrepreneur·e·s (Lewis & Slitine, 2016).

Le postulat de départ de ces initiatives, c'est qu'Internet permet désormais de réduire les coûts de la consultation directe des opinions citoyennes, et que ces dernières méritent de ne pas être exprimées uniquement à travers l'élection de représentant·e·s. Ces organismes proposent alors des plateformes en ligne, *open source* ou non, décentralisées ou non, payantes ou non, permettant aux membres d'une collectivité de prendre part à la délibération sur les enjeux qui les concernent, de rétablir la communication entre représentant·e·s et représenté·e·s ou au contraire de briser la frontière entre ces catégories de citoyen·ne·s. Ces initiatives, contrairement aux dispositifs

¹⁰ Il faut faire preuve de prudence avec l'utilisation du label « *civic tech* », car il recouvre une multitude d'initiatives qui ne suivent pas toutes la même démarche. On peut ainsi distinguer dans ce domaine au moins deux catégories d'acteurs : d'une part, les organisations qui portent un projet citoyen à l'aide des nouvelles technologies et visent à changer les outils du système politique pour permettre aux citoyen·ne·s de se réapproprier leur citoyenneté ; d'autre part, les sociétés du secteur numérique qui se positionnent sur le marché de la participation, essentiellement dans le but de renouer le lien entre électeur·rice·s et élu·e·s.

évoqués précédemment, s'inscrivent davantage dans une logique « *bottom-up* », issue de la société civile.

On en vient alors proposer la typologie reproduite dans le tableau ci-dessous. Cette classification intègre la question du tirage au sort des participant-e-s, par opposition à la possibilité laissée à toute personne de se prononcer ; le caractère centralisé ou décentralisé du processus (aux mains d'un seul organisme ou partagé par les utilisateur-ric-e-s) ; et la logique *top-down* ou *bottom-up* du dispositif.

<i>Référendum consultatif</i>	Tou·te·s	Participatif	Consultatif	Centralisé	Top-down
<i>Référendum décisionnel</i>	Tou·te·s	Participatif	Décisionnel	Centralisé	Top-down
<i>Conférence de citoyens</i>	Tirage au sort	Délibératif	Consultatif	Centralisé	Top-down
<i>Budget participatif</i>	Tirage au sort	Délibératif	Décisionnel	Centralisé	Top-down
<i>Plateforme civic tech (start-up numérique)</i>	Tou·te·s	Délibératif	Consultatif	Centralisé	Bottom-up
<i>Plateforme civic tech (organisation citoyenne)</i>	Tou·te·s	Délibératif	Consultatif	Décentralisé	Bottom-up

Les diverses caractéristiques des dispositifs présentés ici constituent les dimensions importantes à garder à l'esprit pour considérer l'étude du mouvement #MAVOIX. L'initiative citoyenne semble pouvoir difficilement s'insérer parmi les classifications que nous venons de proposer de ces nouvelles pratiques démocratiques. La proposition du collectif nous apparaît en effet s'inscrire dans une tout autre conception de la participation citoyenne, tant au niveau de ses intentions que de leur mise en œuvre. Une vision qui cherche à entrer dans le système pour le transformer de l'intérieur.

CHAPITRE 2 : « SOYONS ACTEURS DE NOS DESTINÉES »

Ce deuxième chapitre s'attelle à décrire les données récoltées dans le cadre de cette recherche. Au cœur de la collecte de ces informations se trouvait le souci de comprendre le vécu des contributeur·rice·s de l'expérimentation #MAVOIX, de s'approcher ainsi de la réalité étudiée au plus près de ses producteur·rice·s. Il s'agissait donc d'avancer de manière itérative, sans *a priori*, afin de cerner le phénomène de l'intérieur en partant du point de vue des acteur·rice·s concerné·e·s, pour ensuite comparer ces perceptions avec d'autres modèles de participation citoyenne.

Trois types de sources de données, complémentaires, ont permis d'étayer mes réflexions : la documentation produite par #MAVOIX, une session d'observation participante lors d'une réunion publique du collectif, ainsi qu'une série d'entretiens avec des contributeur·rice·s du mouvement. Cette exploration plurielle constituait le véritable point de départ de ma démarche de recherche, alimentée au fur et à mesure de considérations théoriques.

2.1. Documentation

Pour m'imprégner de la culture du mouvement, j'ai commencé par me pencher sur la documentation très riche produite par les contributeurs et contributrices #MAVOIX tout au long de leur expérience. Le collectif travaillait d'après une démarche radicalement ouverte et s'efforçait donc de rendre facilement accessible, en ligne, l'intégralité des ressources et documents de travail élaborés collectivement (« co-construits », selon les termes utilisés par les contributeur·rice·s) : comptes-rendus de réunions, e-mails et communications avec les candidat·e·s, supports visuels, code informatique, etc. Au-delà de la volonté de supprimer un maximum de barrières à l'entrée pour permettre à n'importe qui de s'investir pour #MAVOIX à tout moment, ce fonctionnement avait également pour objectif de documenter les apprentissages issus de l'expérimentation, dans l'idée qu'ils puissent ensuite servir à la collectivité.

Concrètement, cet ensemble de documents se structurait autour de trois plateformes principales : un site Internet ¹¹ pour centraliser toutes les informations importantes, un « wiki » ¹² – site web collaboratif pour documenter, rendre accessibles et garder des traces du fonctionnement et des outils de #MAVOIX –, ainsi qu’un forum¹³ pour discuter des enjeux du projet tout au long de l’expérience. En marge de ces trois plateformes, le collectif a également produit du contenu d’éducation populaire, sous la forme d’une formation « pair-à-pair » (développée par des contributeur·rice·s pour leurs pairs) consistant en une série de cours en ligne ouverts à tou·te·s, sur le fonctionnement de l’État français, la fabrique des lois et les rouages de l’Assemblée nationale, accessibles sur un site dédié hébergé par le collectif¹⁴, mais aussi sur la plateforme de partage de vidéos *YouTube*¹⁵.

2.2. Observation

J’ai également pris part à un événement de « retour d’expérience » organisé par le collectif le samedi 2 décembre 2017 à Saint-Ouen (en périphérie de Paris). Une soixantaine de contributeur·rice·s #MAVOIX issu·e·s de toute la France s’y sont donné rendez-vous pour partager leurs apprentissages un peu plus de cinq mois après l’échéance importante des élections législatives, et faire le bilan de ces deux années d’expérience. Lors de ce moment d’observation participante, j’ai pu m’imprégner de l’atmosphère de #MAVOIX et recueillir des premiers témoignages et contacts utiles pour la suite de mes recherches.

Six ateliers étaient organisés durant cet après-midi, répartis selon des thématiques importantes au sein du mouvement : « gouvernance horizontale », « tirage au sort et campagne électorale », « financement participatif », « formation pair à pair », « logiciel libre » et « communication ».

¹¹ <https://www.mavoix.info/>

¹² <http://wiki.mavoix.info/index.php/Accueil>

¹³ <https://forum.mavoix.info/>

¹⁴ <https://mavoix.opencraft.hosting/> (la formation était accessible à cette adresse, mais n’est plus hébergée au moment de la rédaction de ce document)

¹⁵ Les vidéos produites par les contributeur·rice·s #MAVOIX, constituant le cœur du contenu théorique de cette formation pair-à-pair, sont regroupées dans cette playlist : <https://www.youtube.com/playlist?list=PLdmHN16swwgEYv8WvyfaDb31KEc-bUkB->. Notons que la formation complète est agrémentée de de quiz et autres exercices.

Chacun de ces ateliers avait été préparé par un·e ou deux contributeur·rice·s volontaires, qui animai·en·t les échanges pour la dizaine de personnes rassemblée autour d'une même thématique.

Soucieux de ne pas perturber la démarche et de pouvoir saisir assez finement les échanges et interactions entre contributeur·rice·s, je n'ai participé qu'à un atelier – celui sur la communication –, comme la plupart des contributeur·rice·s, plutôt que de voyager de groupe en groupe. J'ai pu dès lors me faire une idée plus précise du fonctionnement des discussions entre contributeur·rice·s, ainsi que du bilan des éléments, positifs comme négatifs, relatifs à la thématique abordée par ce groupe de discussion.

L'événement suivait une trame préparée au préalable à plusieurs voix, certain·e·s contributeur·rice·s structuraient donc les interactions et s'assuraient du bon déroulement de ce moment de débriefing. La dynamique y restait toutefois très libre, chacun·e pouvant intervenir ou apporter sa propre contribution à tout moment.

2.3. Entretiens

J'ai, en outre, mené treize entretiens avec différent·e·s contributeur·rice·s #MAVOIX. Six femmes et sept hommes présentant des profils variés quant à leur d'expérience au sein du collectif : des « simples » contributeur·rice·s, des mandataires financier·e·s, et des candidat·e·s au tirage au sort (dont certain·e·s ont été tiré·e·s au sort, et se sont dès lors retrouvé·e·s candidat·e·s aux élections).

La méthode de sélection des enquêtés était en droite ligne avec le fonctionnement ouvert et horizontal du collectif. J'ai simplement posté une annonce expliquant ma démarche sur le groupe Facebook public de #MAVOIX (rassemblant 2 857 membres au moment de la demande), pour tâter le terrain, demander de relayer ma demande au sein des autres groupes Facebook rassemblant les membres de groupes locaux #MAVOIX, et pouvoir aviser en fonction des réponses. Si cette manière de fonctionner implique par défaut un biais de sélection en faveur des personnes volontaires et disponibles, il était difficile de procéder différemment vu l'essence du mouvement #MAVOIX : les

contours du collectif sont flous, en raison de l'absence (voulue) de critères clairs pour être considéré-e comme contributeur-riche du mouvement, et il n'existe donc pas de liste des membres.

J'ai reçu vingt réactions positives, ce qui suffisait pour ne pas nécessiter de relance dans un premier temps. J'ai finalement pu m'entretenir avec treize de ces vingt personnes, en m'assurant par ailleurs de réunir un panel diversifié – et non représentatif (Ruquoy, 2000) –, en ce qui concerne le genre, l'âge et l'origine géographique des personnes rencontrées. Il me semblait également important de garantir la diversité des profils quant au type de contribution apportée à #MAVOIX (afin de saisir une pluralité d'expériences vécues de l'investissement pour le mouvement), ce dont je n'ai pu me rendre compte qu'au fur et à mesure de la conduite des entretiens, vu la volonté de ne pas définir de rôles précis au sein du collectif.

Pour des raisons pratiques dues à la difficulté de rencontrer des contributeur-riche-s dispersé-e-s sur le territoire français, ces entretiens se sont tenus en vidéoconférence – à l'exception d'une entrevue qui s'est déroulée à Bruxelles – entre le 4 et le 27 avril 2018. Au fondement de ma démarche de recherche se trouvait la volonté de comprendre l'expérience des contributeur-riche-s, de cerner le « savoir-faire concret issu du terrain », je me suis donc largement inspiré de la méthode d'« entretien compréhensif » de Jean-Claude Kaufmann (2016) pour mener la conversation. Ces entrevues se sont déroulées sur un ton informel, dans l'esprit d'horizontalité et de convivialité caractéristique de #MAVOIX. Le tutoiement était donc de rigueur, et ce dès les premières prises de contact avec les différentes personnes interviewées, toujours dans cette démarche compréhensive visant à mettre à l'aise l'interviewé-e en restant dans son environnement familial.

J'avais tout de même élaboré un guide d'entretien¹⁶ au préalable, afin de structurer les discussions, selon un modèle d'entretien semi-directif. La série de questions reprise dans ce guide se voulait aussi ouverte que possible, afin de balayer une large étendue de sujets et ainsi tâcher de cerner le vécu de chaque contributeur-riche rencontré dans sa globalité. Je m'éloignais sans

¹⁶ Ce guide d'entretien est reproduit en annexe.

crainte de la grille d'entretien et adaptais ainsi l'ordre et la manière de poser mes questions en fonction du déroulement de l'entrevue, pour rester sur un mode de conversation naturel.

Ces quelques entretiens m'ont dès lors permis, à la lumière de l'observation participante et de l'exploration documentaire menées précédemment, de créer des connexions entre les différents témoignages et de continuer ainsi à construire mon analyse.

CHAPITRE 3 : « HACKONS L'ASSEMBLÉE NATIONALE »

Ce chapitre relate l'historique de l'expérimentation #MAVOIX et en dépeint le fonctionnement et les spécificités au regard des dispositifs plus classiques de participation citoyenne.

3.1. Origines

Impulsion

De prime abord, la genèse de #MAVOIX semble assez floue. Même pour certain·e·s contributeur·rice·s, il est difficile de déterminer quand et comment est né le projet. Cette nébulosité est vraisemblablement une conséquence de la volonté, parmi les premier·e·s contributeur·rice·s, de ne pas personnifier la démarche initiée. Celles et ceux que l'on qualifierait habituellement de fondateur·rice·s ne s'identifient pas comme tel·le·s. Il·elle·s donnent l'impulsion d'une démarche ; il·elle·s proposent, il·elle·s rassemblent. #MAVOIX est entièrement « co-construit », le projet est ce que ses contributeur·rice·s en font. Aucune structure, aucune association formelle. Le collectif est en mouvement.

Officiellement, les premières traces de l'initiative remontent à la fin de l'année 2015. Le 29 septembre, le collectif citoyen, qui n'en est alors qu'à ses balbutiements, publie sur Internet une vidéo intitulée « #MaVoix – Sommes-nous prêts ? »¹⁷. Cette vidéo originale a été largement relayée sur les réseaux sociaux, essentiellement sur Facebook où elle a été partagée plus de 14 000 fois, totalisant ainsi environ 727 000 visionnages à ce jour. On peut y voir des bouches anonymes, qui adressent aux Internaute·s un message expliquant leur démarche – ce texte fondateur du collectif sera ensuite publié en ligne

¹⁷ Cette vidéo est disponible sur YouTube à l'adresse <https://www.youtube.com/watch?v=3eQ4XrgBQBE> et sur Facebook à l'adresse <https://www.facebook.com/mavoixjuin2017/videos/vl.1871291426447079/1677064242530740/>

sous le label « L'ADN de #MAVOIX : plus jamais sans nous »¹⁸. Les premières phrases en donnent le ton :

« NOUS SOMMES DE CEUX QUI N'ARRIVENT PLUS À ALLER VOTER LA TÊTE HAUTE. CERTAINS D'ENTRE NOUS NE VOTENT PLUS DU TOUT, D'AUTRES VOTENT BLANC, CEUX QUI VOTENT ENCORE LE FONT PAR DÉFAUT, AVEC TRISTESSE OU COLÈRE. »

Après ces propos, qui semblent bien refléter le déclin de la participation politique traditionnelle décrit précédemment, les auteur-e-s du manifeste poursuivent :

« IL N'Y A PLUS RIEN À ATTENDRE DE CEUX QUI NOUS GOUVERNENT. NOUS LE DISONS SANS HAINE. ILS ÉCHOUENT LES UNS APRÈS LES AUTRES, CAR LES RÈGLES DATANT DES SIÈCLES PASSÉS NE SONT PLUS ADAPTÉES. »

Ce que ces témoignages remettent en cause, c'est la capacité des institutions du système représentatif de représenter réellement les citoyen-ne-s. Pour #MAVOIX, chaque citoyen-ne est en fait la seule personne à même de se représenter. Face à ces constats, les membres de #MAVOIX font le choix de se réapproprier leur pouvoir politique. Il·elle·s souhaitent pouvoir s'exprimer directement sur chaque décision qui les concernent, sur chaque projet de loi. Leur projet central tient dès lors en ces quelques mots : « hacker l'Assemblée nationale ». Concrètement, il s'agit de faire élire en tant que député-e-s des citoyen-ne-s volontaires et tiré-e-s au sort, dont le rôle serait de relayer sur une plateforme en ligne les projets de lois discutés à l'Assemblée en vue de les soumettre au vote de tou-te-s les citoyen-ne-s, et de reproduire ensuite, proportionnellement, les avis rendus sur la plateforme lors du vote en séance plénière. Ces député-e-s « presse-boutons » agiraient dès lors simplement comme intermédiaires pour refléter les opinions citoyennes.

¹⁸ Document accessible en ligne : <https://www.mavoix.info/comprendre/qui-sommes-nous/>

Première expérience

À la fin du mois de mai 2016, à la suite de la démission d'un député de l'Assemblée nationale, une élection législative partielle est organisée dans la première circonscription du Bas-Rhin. Pour #MAVOIX, c'est l'occasion de tester le modèle proposé avant le scrutin national de juin 2017. En mars de cette année-là, la première campagne électorale #MAVOIX est donc lancée. Le collectif local de Strasbourg, avec le soutien d'acteur·rice·s du mouvement issu·e·s d'autres régions de France, organise une campagne de communication en vue d'un tirage au sort qui se déroulera le 16 avril 2016 sur la Place de la République à Strasbourg et permettra à #MAVOIX de proposer un·e candidat·e lors de ces élections partielles.

C'est lors de cette première campagne que les éléments graphiques emblématiques de #MAVOIX, tels que l'affiche aux bords jaune flash, sont élaborés collectivement. Sur cette affiche, en guise d'en-tête, une interpellation : « Qui me représente le mieux ? ». Comme pour répondre d'emblée à cette question, l'habituelle photo de la personne candidate qui figure sur la plupart des affiches de campagne électorale est ici remplacée par un miroir. Une invitation à reconsidérer la question de la représentation politique dont le slogan « Nous sommes celles et ceux que nous attendions », présent également sur les affiches de campagne, se veut l'incarnation.

Seize candidat·e·s (9 hommes et 7 femmes), issu·e·s de diverses régions de France¹⁹ se sont porté·e·s volontaires. Cette première phase de test de l'expérience #MAVOIX s'est terminée sur le résultat encourageant – mais insuffisant pour passer au second tour de l'élection – de 4,25%²⁰ (à noter que le taux de participation au premier tour de l'élection était de 22,28%), positionnant le candidat tiré au sort à la septième place, devant sept autres candidat·e·s indépendant·e·s ou issu·e·s de petits partis.

¹⁹ Le mandat de député n'est pas lié à une circonscription spécifique, le député est représentant de la nation. Bien que, dans les faits, la plupart des candidat·e·s se présentent dans la circonscription de leur domicile, #MAVOIX a fait le choix de procéder au tirage au sort sur base de l'entièreté du territoire français.

²⁰ Résultats des élections législatives partielles de 2016, statistiques du Ministère de l'Intérieur, disponibles en ligne à l'adresse <http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Partielles/Legislatives/2016>

Programme

Le programme de #MAVOIX, c'est sa méthode. Cette démarche de « *hacking citoyen* », pleinement politique mais apaisane, est au cœur de l'expérimentation. Contrairement à d'autres formations politiques traditionnelles comme les partis politiques, le collectif citoyen ne défend pas de « ligne idéologique » spécifique. Dans l'essence du projet réside une volonté de ne pas chercher à se positionner, d'un point de vue partisan, sur les enjeux de société – tels que, par exemple, les affaires économiques, questions de santé, politiques d'éducation, problématiques fiscales, etc. – habituellement considérés par la plupart des projets politiques. Le seul parti pris concerne donc la manière de prendre des décisions collectives et de parvenir à une prise de position de chaque citoyen·ne. Plus prosaïquement, #MAVOIX n'est a priori ni « de droite » ni « de gauche ». Le mouvement n'est, en définitive, que l'agrégat de ses contributeur·rice·s, dans toute leur diversité. On n'y défend pas un type de politiques publiques plus qu'un autre, le collectif ne se positionne pas sur le contenu de l'action publique mais sur la manière dont elle doit être menée.

Cela étant, on peut arguer que cette volonté de ne pas se positionner est, en fait, une prise de position en soi. La méthode #MAVOIX n'est pas neutre et s'inscrit tout de même dans un projet de société, rassemblant les citoyen·ne·s qui partagent le constat du dysfonctionnement de la « démocratie représentative » et adhèrent à une même proposition d'expérimentation pour y remédier. Quoi qu'il en soit, #MAVOIX sort des logiques d'oppositions partisans, teste l'inclusivité totale et admet les divergences d'opinions. Mais l'on constate que ce positionnement reste davantage progressiste que conservateur, et rassemble donc dans les faits des contributeur·rice·s qui partagent certaines valeurs et opinions au-delà de celle de la réappropriation citoyenne.

Si #MAVOIX n'applique pas de programme politique, le collectif a quand même travaillé selon une certaine direction, façonnant ainsi les moyens et outils nécessaires pour parvenir à ses fins. Les contributeur·rice·s du mouvement ont ainsi, collectivement, travaillé au développement de la plateforme en ligne destinée à accueillir les votes des citoyen·ne·s sur les

enjeux rapportés par les député·e·s #MAVOIX espéré·e·s, diffusé leur message jusqu'à engendrer la création de 43 groupes locaux portant le même projet, récolté plus de 85 000€ de dons de particulier·e·s pour financer les campagnes électorales locales, accueilli 483 candidatures volontaires en vue du tirage au sort national, organisé cet événement rassemblant plus d'un millier de citoyen·ne·s et permettant à 86 candidat·e·s, titulaires et suppléant·e·s, de se présenter aux élections législatives dans les 43 circonscriptions actives de #MAVOIX.

3.2. Ingrédients

Laboratoire démocratique

#MAVOIX est une expérimentation qui, à l'image de toute démarche expérimentale, s'est fixé un cadre, un protocole à respecter. Les « ingrédients » de l'expérience, en quelque sorte. Ces éléments (tirage au sort, horizontalité, décentralisation, communication hors médias), définis dès le départ par les premier·e·s contributeur·rice·s du projet, constituaient les fondements sur base desquels d'autres citoyen·ne·s ont choisi de se rallier au mouvement. Il est important de noter que, fidèle à son intention, #MAVOIX reste un projet ouvert et co-construit de manière itérative. Ces quelques ingrédients de base étaient nécessaires pour lancer l'expérimentation, et intangibles parce qu'ils constituaient le cadre d'action rassemblant les contributeur·rice·s, mais n'entachaient pas pour autant la logique de co-construction, laissant pleinement place aux idées, initiatives, et remises en question de tou·te·s les participant·e·s à l'expérience.

À titre d'exemple, la question de savoir si, sur la plateforme de vote citoyenne, seul·e·s les électeur·rice·s #MAVOIX ou tou·te·s les citoyen·ne·s français·es auraient le droit de vote, a été discutée par le collectif. Initialement, l'idée était de réserver ce droit aux électeur·rice·s du mouvement, mais en définitive la question a été tranchée en faveur du vote pour tou·te·s les Français·es. Les discussions, échanges d'idées et d'arguments sont permanents au sein de #MAVOIX, qu'ils aient lieu sur le forum, lors des réunions téléphoniques en ligne, ou encore lors des rencontres des groupes locaux. En raison du

caractère expérimental de #MAVOIX et de son évolution constante, certains enjeux ou débats n'ont d'ailleurs pas trouvé d'accord ou de solution définitive, comme c'est le cas par exemple de la question de la confidentialité des votes sur la plateforme de vote, finalement laissée en suspens.

Tirage au sort

Le principe du tirage au sort est un des éléments-clés de l'expérience #MAVOIX. Il est au fondement de l'idée visant à amener un autre modèle de représentation au sein de l'Assemblée nationale. Il s'agit toutefois d'un moyen plutôt que d'une fin : cette sélection aléatoire est perçue comme une manière de corriger une série de manquements du modèle représentatif. À travers le tirage au sort, le collectif espère ainsi gommer la professionnalisation de la fonction de représentant-e et la personnification qui y est actuellement associée (Séгур, 2013).

Les détracteur-ric-e-s de la sélection par tirage au sort lui reprochent communément le risque de l'incompétence potentielle des individus sélectionnés, ou plus largement de l'incertitude du résultat du tirage, ignorant la notion de mérite et les besoins en présence, fonctionnement dès lors considéré comme irrationnel (Delannoi, 2010 ; Dowlen, 2011 ; Séгур, 2013). Ces questions soulèvent un enjeu fondamental des réflexions philosophiques sur la gouvernance et la démocratie. Montesquieu disait déjà que « le suffrage par le sort est de la nature de la démocratie ; le suffrage par choix est de celle de l'aristocratie » (Montesquieu, 1748).

Dans le cas de #MAVOIX, le tirage au sort ne vise pas à accorder un pouvoir légitimant, mais simplement à se répartir des rôles au sein d'un système établi (Manin, 2012, p. 116). Par ailleurs, notons bien que le projet de #MAVOIX ne s'arrête pas au remplacement par le tirage au sort du mode de désignation actuel des représentant-e-s, et que le rôle des représentant-e-s #MAVOIX serait sensiblement différent du travail des élu-e-s.

Horizontalité et décentralisation

Les membres de #MAVOIX font le choix de ne pas adopter de structure formelle. Il s'agit d'un collectif de citoyen·ne·s et non d'une organisation, le mouvement ne possède donc pas de statut juridique. La gouvernance de #MAVOIX se veut horizontale et décentralisée. Autrement dit, personne ne dirige le collectif, il n'y est pas question de pyramide hiérarchique ou de fonctions exécutives. Le mouvement s'organise également autour de différents groupes locaux, autogérés, qui, ensemble, constituent le collectif. Il n'existe pas de pouvoir central, chacun de ces groupes est indépendant, libre de fonctionner et agir comme il l'entend.

En ce sens, l'organisation de #MAVOIX s'apparente, sans forcément s'en être inspiré, à des modèles de types sociocratique ou holacratique (Langlois, 2018 ; Robertson, 2007, 2015). Les contributeur·rice·s adoptent un mode de fonctionnement complètement itératif, sans processus formel de prise de décision, qui se décline alors sous diverses formes, dans la complémentarité des outils utilisés par le collectif : appels de groupe, réunions des groupes locaux, échanges sur le forum... Il n'y a aucune nécessité ni obligation pour les contributeur·rice·s de suivre toutes les discussions partout, l'argumentation des différents sujets de décision se construit au fur et à mesure, de manière transversale. De ces réflexions découlent presque naturellement les décisions et actions menées par le collectif.

La décentralisation s'applique également eu égard aux plateformes ou lieux de discussion. Ainsi, les débats sur la place publique, en dehors d'Internet, restent importants. Certain·e·s contributeur·rice·s envisageaient d'ailleurs d'organiser, si un·e candidat·e #MAVOIX était élu·e à l'Assemblée nationale, des conférences de citoyen·ne·s au niveau local pour discuter des enjeux soumis au vote sur la plateforme en ligne.

Communication hors médias

Le projet #MAVOIX, dans son appellation la plus communément utilisée – formulée à la façon d'un *hashtag* (incluant donc le sigle « # ») – se destinait de cette manière à être facilement relayé sur les réseaux sociaux. Ces

nouveaux médias ont, en effet, joué un rôle de premier plan dans la campagne du mouvement citoyen, en raison de leur adéquation avec le mode de fonctionnement du collectif ainsi que de la position ferme de #MAVOIX vis-à-vis des médias traditionnels. Les contributeur·rice·s refusaient les invitations de la presse et invitaient plutôt les journalistes à participer à une réunion publique de groupe local pour qu'il·elle·s se fassent leur propre idée de ce que représente #MAVOIX. Cette démarche avait pour objectif d'éviter la personnification du mouvement. #MAVOIX n'a pas de porte-parole, personne ne représente le collectif, chacun·e y a sa place, sur un pied d'égalité, s'exprime en son nom, donne son opinion et incarne sa vision de l'expérience auprès de celles et ceux avec qui il·elle la partage. De ce fait, les réseaux sociaux, utilisés à titre personnel ou via les profils #MAVOIX, se sont avérés essentiels dans la communication de la campagne électorale.

CHAPITRE 4 : « FAISONS-NOUS CONFIANCE »

Nous connaissons désormais les ingrédients qui ont constitué l'expérience #MAVOIX, il reste alors à en éprouver la recette. C'est l'objet de ce chapitre, qui fait état de l'analyse des données présentées précédemment.

En ce qui concerne plus spécifiquement les entretiens, j'ai procédé à l'examen du matériau empirique recueilli à l'aide du logiciel d'analyse de données qualitatives NVivo²¹. Pour ce faire, tous les enregistrements audio ont d'abord été intégralement retranscrits²², de manière à pouvoir ensuite être codés, dans un processus itératif, selon différents nœuds définis au fur et à mesure de l'analyse croisée du corpus. Les thématiques établies au terme de cette analyse sont les suivantes : « citoyenneté », « compétence », « démocratie », « ego », « engagement », « expérimentation », « gouvernance », « limites », « outils », « pouvoir », « représentation », et « système idéal ». Très concrètement, j'ai donc examiné l'ensemble des discours des contributeur·rice·s en classant les extraits pertinents selon ces catégories, construites de façon inductive. J'ai ensuite affiné l'analyse en recoupant les éléments retenus, croisant à nouveaux les discours et les catégories, repérant les points saillants et les regroupant pour établir des liens entre eux et ainsi aboutir aux conclusions développées dans les pages qui suivent.

4.1. Typologie des contributeur·rice·s

L'un des premiers aspects intéressants de l'analyse de ces données est la création de différentes catégories visant à classer les contributeur·rice·s #MAVOIX. Ou plutôt la tentation d'établir une telle typologie. Si ce réflexe du cerveau humain s'est clairement manifesté chez moi au fur et à mesure de la conduite des entretiens, à chaque nouvelle entrevue je me surprénais à vouloir classer le·la contributeur·rice interviewé·e dans une nouvelle catégorie – quant à sa perception du système politique actuel, au type de contribution

²¹ <http://www.qsrinternational.com/nvivo-french>

²² Les transcriptions complètes de ces entretiens sont disponibles sur demande. Les noms ont été modifiés pour préserver l'anonymat des contributeur·rice·s.

apportée à #MAVOIX, à son vécu de l'expérience, etc. – qu'il-elle était finalement seul-e à occuper.

Le processus de création d'une typologie est intéressant car il permet, en rassemblant et simplifiant, de mieux comprendre et d'expliquer certains phénomènes. Mais j'ai finalement considéré, en analysant les discours des contributeur·rice·s à tête reposée, que ce n'était pas pertinent dans le cas de #MAVOIX. Une telle catégorisation, qui risquerait fort d'être jugée trop simpliste et ne serait de toute façon pas représentative de l'ensemble du mouvement, n'apporterait aucune profondeur à la réflexion. Si l'on s'accorde à ne pas enfermer les contributeur·rice·s du mouvement au sein de cases aux contours arbitraires, on peut tout de même faire état de la diversité des profils rapportée par l'ensemble des contributeur·rice·s rencontré·e·s.

Les membres du collectif se distinguent en effet quant au « rôle » qu'il-elle-s ont joué au sein du mouvement, à différents niveaux. Certain·e·s contributeur·rice·s se sont ainsi porté·e·s candidat·e·s au tirage au sort – parmi lequel-le-s une partie a été tirée au sort et fut donc candidate aux élections –, d'autres encore ont assumé le rôle de mandataire financier·e (responsable légal obligatoire pour mener une campagne électorale, garant de la tenue des comptes). Au-delà de ces rôles formels et d'autres distinctions objectives (de genre, d'âge, de localité ou encore de profession)²³ qui montrent la diversité des profils des contributeur·rice·s – loin d'être limitée à l'écosystème de citoyen·ne·s parisien·ne·s engagé·e·s d'où est issue l'initiative –, j'ai également pu constater des différences entre les contributeur·rice·s interrogé·e·s au niveau de l'intensité de leur engagement ou encore des domaines de contribution. Ces critères semblent trop variables selon les contributeur·rice·s pour en dégager une réelle typologie, et cette diversité – qui est applaudie au sein du mouvement et repose sur le principe que chacun·e contribue autant qu'il-elle le souhaite – crée donc un ensemble hétéroclite mais harmonieux.

²³ Pour les détails des genres, âges, professions, origines géographiques et rôles spécifiques au sein de #MAVOIX, se référer au tableau des contributeur·rice·s interrogé·e·s, disponible en annexe.

4.2. Démocratie des actif-ve-s

Le fonctionnement interne de #MAVOIX semble suivre un principe que l'on se propose de nommer « démocratie des actif-ve-s ». Très sommairement, cette idée implique que les décisions soient prises par celles et ceux qui participent concrètement à la vie du mouvement. Autrement dit, le *demos* est composé des personnes engagées dans les discussions, contribuant aux réflexions sur les forums, présentes aux différentes réunions du collectif, pour débattre et décider des enjeux et priorités du projet. Notons que, les réunions étant très nombreuses – organisées par thématiques ou sur base géographique vu le caractère décentralisé du mouvement –, la base de contributeur-riche-s actif-ve-s est variable, de sorte que le pouvoir de décision ne se retrouve pas *de facto* dans les mains d'un même groupe d'individus.

« On fonctionnait par itération, donc il n'y avait pas de vote, c'était vraiment un processus itératif qui permettait la décision, et puis le principe c'était aussi "Ceux qui sont là décident, donc si tu veux avoir ton mot à dire il faut participer à la discussion". »²⁴

Concrètement, il n'existe donc pas au sein de #MAVOIX d'organe exécutif ou d'assemblée formelle, ni même de système de prise de décision. C'est à travers leur action que les contributeur-riche-s détiennent leur pouvoir. Chacun-e est libre de formuler des propositions pour le collectif, et surtout de prendre des initiatives et d'agir, en tant qu'individu apportant sa contribution à l'expérience #MAVOIX, témoignant de son vécu du projet. En ce sens, #MAVOIX permet et encourage l'expression des individualités. À cet égard, le témoignage de ce contributeur est assez évocateur :

« Quand j'ai eu cette idée de partir avec l'âne²⁵ pour aller faire connaître un peu plus #MAVOIX, c'était ma façon à moi de contribuer. Eh bien, je cherchais l'adhésion. Je cherchais l'accord de quelqu'un, comme s'il y avait quelqu'un qui allait me dire "Oui, faut que tu y ailles, c'est bien !" Et en fait, je ne le trouvais pas, l'accord. Parce qu'il n'y

²⁴ Entretien avec Thomas (contributeur #MAVOIX), via Skype, 18 avril 2018.

²⁵ Ce contributeur, propriétaire d'une asinerie dans le sud de la France, s'était lancé le défi de rejoindre Paris où avait lieu le tirage au sort #MAVOIX en randonnée avec un âne.

avait personne qui devait me dire si oui ou non je devais le faire. C'était assez déroutant. Mais quand, à la fin du weekend, j'ai annoncé à tout le monde que ma décision était prise, et que je partirais, et que ce serait à telle date, etc., les gens ont applaudi. Là, je me suis dit qu'ils trouvaient l'idée pas trop mal, donc allez roulez comme ça ! Mais c'était difficile, moi j'avais besoin qu'on me dise "oui, tu peux le faire" ou "non, tu peux pas le faire". »²⁶

Cette posture horizontale n'est pas exempte d'imperfections pour autant. Si elle s'avère, en théorie, plus inclusive car elle donne à chaque citoyen-ne qui le souhaite l'opportunité de contribuer à la prise de décision collective, elle ne permet en réalité qu'à celles et ceux qui possèdent les ressources pour s'investir – notamment financières et temporelles – d'avoir un impact sur la gestion de la collectivité. Dans les faits, cette liberté de contribution mène donc à de fortes inégalités d'engagement.

« Chacun donnait ce qu'il pouvait et ce qu'il avait envie de donner, aussi. Il y a des gens qui étaient intéressés par le mouvement et qui ont voté pour et puis ça s'est arrêté là, il y a des gens qui étaient intéressés par le mouvement et qui en ont parlé autour d'eux et ça s'est arrêté là, il y a des gens qui ont participé à des groupes locaux, qui sont venus à une réunion publique et puis qui ont été intéressés et puis ça s'est arrêté là, il y a des gens qui ont participé aux groupes locaux, il y a des gens qui ont participé à tout [...]. Moi, personnellement, en tout cas, j'avais envie de m'investir pour pouvoir donner aux autres la possibilité de s'exprimer. »²⁷

Cependant, si le travail accompli par certain-e-s leur confère une place importante au sein du mouvement, la logique horizontale et l'état d'esprit au sein du mouvement empêchent que ces disparités ne créent une hiérarchie entre contributeur-riche-s.

²⁶ Entretien avec Phillipe (contributeur #MAVOIX), via Skype, 10 avril 2018.

²⁷ Entretien avec Gérard (contributeur #MAVOIX), via Skype, 10 avril 2018.

« En fait, je suis contributrice au même terme que tout le monde parce que cette idée elle existe et j'ai juste accordé du temps à cette idée. [...] #MAVOIX n'est pas ce que je suis, ni l'inverse. Moi c'est clair que je parlais beaucoup de #MAVOIX, mais il y a une sorte de détachement. Et c'est très important, parce que, du coup, tu laisses les choses advenir telles qu'elles sont. Et du coup, tu évites d'instrumentaliser le projet pour toi. »²⁸

Il est intéressant de noter que l'on observe une tendance, à première vue paradoxale, chez les membres de #MAVOIX les plus investi-e-s (qui y consacraient une part significative de leur temps disponible) : ces contributeur-ric-e-s ne se sont pas présenté-e-s comme candidat-e-s au tirage au sort. Ceci s'explique, pour certain-e-s, par la peur de tomber dans les travers de leur ego, quand d'autres voulaient s'éviter les reproches de chercher à profiter directement du travail auquel il-elle-s contribuaient.

Par ailleurs, cette « démocratie des actif-ve-s » permet une répartition naturelle des rôles entre les contributeur-ric-e-s, selon leurs affinités de connaissances et compétences. Très concrètement, sur les différents volets techniques (aspects juridiques, informatiques, communicationnels...) les professionnels de chaque domaine prenaient spontanément la main et leur action se voyait validée par les autres membres du collectif.

Au-delà de cette validation par les compétences, l'usage valide également les propositions des contributeur-ric-e-s. À cet égard, je trouve intéressant de mentionner l'anecdote de la plateforme de discussion utilisée par le collectif, tant elle est évocatrice de cette manière de fonctionner. Initialement, les contributeur-ric-e-s partageaient leurs réflexions et coordonnaient leurs actions en utilisant le logiciel propriétaire *Slack*. Bien que très fonctionnel, comme ce programme n'était pas en phase avec la philosophie ouverte du mouvement, certain-e-s contributeur-ric-e-s ont alors pris l'initiative de développer un forum auto-hébergé, basé sur des ressources *open-source*. Après la création de ce

²⁸ Entretien avec Christine (contributrice #MAVOIX), via Skype 27 avril 2018.

nouvel outil, il n'y a pas eu de vote pour quitter *Slack*, les autres membres du collectif ont simplement suivi : l'usage a validé la démarche.

4.3. Capacitation citoyenne

Au fondement de l'expérimentation #MAVOIX réside la volonté pour les contributeur·rice·s de se réapproprier leur rôle de citoyen·ne·s. À cet égard, mes observations tendent à démontrer que le mouvement citoyen s'est révélé être un véritable outil d'éducation à la citoyenneté et d'émancipation citoyenne.

Comme le résume cette contributrice, l'idée est partagée au sein du mouvement qu'être citoyen·ne, c'est être « membre actif, active de la cité [...], c'est participer à la construction, à la fabrique et la gestion de ce collectif que nous formons »²⁹. Un enjeu défendu par #MAVOIX consiste alors à se rapprocher d'une définition de la démocratie entendue comme un dispositif permettant de « se donner le pouvoir d'agir sur sa vie »³⁰. Cette contribution aux règles qui régissent la vie en société doit prendre place « au moment du processus de construction de la loi »³¹.

En effet, d'après cette immersion au cœur de #MAVOIX, ce qui décourage les citoyen·ne·s à s'intéresser à la politique, c'est la sensation de ne pas avoir d'impact sur les décisions qui, en définitive, les concernent directement. Les contributeur·rice·s investi·e·s pour le collectif étaient habité·e·s d'un sentiment de dépossession de leur capacité de citoyen·ne·s. Toutefois, certain·e·s admettent également qu'il existe un certain confort dans l'idée de déléguer son pouvoir de décision, comme un moyen de se dédouaner. En définitive, l'expérience #MAVOIX leur a permis de se reconnecter avec cette capacité.

« Je trouvais ça très bien le principe où c'est un mouvement qui n'appartient à personne, sans leader, que chacun pouvait apporter ce qu'il voulait. Et que ça donnait une possibilité à tous les citoyens d'avoir un lien direct avec l'Assemblée nationale et donc de pouvoir influencer sur les votes à l'Assemblée nationale. Et pour moi, à partir du moment où

²⁹ Entretien avec Monique (contributrice #MAVOIX), via Skype, 13 avril 2018.

³⁰ Entretien avec Alexandra (contributrice #MAVOIX), Bruxelles, 4 avril 2018.

³¹ Entretien avec Guillaume (contributeur #MAVOIX), via Skype, 10 avril 2018.

tu peux influencer sur quelque chose, ben tu vas forcément t'y intéresser, et donc c'est réintéresser les gens à la citoyenneté, ne pas les faire voter tous les cinq ans et puis donner un chèque en blanc pendant cinq ans à ceux qui ont été élus, sans plus aucun contrôle. Là c'était une démarche sur le long terme donc je trouvais ça très intéressant. »³²

Si les citoyen·ne·s se sentent dépossédé·e·s de leur citoyenneté, c'est notamment dû à la complexité de l'appareil législatif. Les projets de lois s'avèrent incompréhensibles pour les citoyen·ne·s profanes qui prennent la peine de s'y intéresser, la fabrique des lois en devient un domaine réservé aux expert·e·s. #MAVOIX avait alors également pour objectif de décroiser cet environnement. Comme on l'a vu, le collectif a mis en place des outils de formation théorique à cet effet, mais c'est également à travers l'expérience de la campagne électorale, les échanges d'arguments, l'enrichissement mutuel de leurs réflexions et la délibération selon des méthodes utilisant l'intelligence collective, que les contributeur·rice·s ont pu acquérir, développer ou améliorer des « compétences citoyennes » contribuant largement à ce phénomène de capacitation citoyenne.

« Ah oui, moi je suis convaincu que le principal résultat de #MAVOIX, c'est [...] de remettre en mouvement des gens qui étaient très loin de ces questions-là. Moi, ce qui me touchait beaucoup, par exemple, c'était de croiser la route de gens [...] qui étaient abstentionnistes militants, c'est-à-dire qu'ils ne votaient jamais et [qu']ils faisaient aussi profession d'abstention auprès de leur entourage et qui [...] se sont dit "Mais en fait, ben ouais, la politique ça concerne tout le monde et c'est pas juste pour les sachants, pour ceux qui sont à Paris, voilà c'est pour tout le monde et moi aussi j'ai ma place là-dedans". Et ma conviction c'est vraiment que #MAVOIX a permis de remettre en mouvement plein plein de gens, à la fois ceux qui ont été investis et ceux qui, par capillarité, à un moment donné se sont rendu compte qu'ils pouvaient, par cette proposition, retrouver leur puissance de citoyen. »³³

³² Entretien avec Gérard (contributeur #MAVOIX), via Skype, 10 avril 2018.

³³ Entretien avec Thomas (contributeur #MAVOIX), via Skype, 18 avril 2018.

Par ailleurs, la question de la représentation apparaît également dans ces réflexions sur la réappropriation de leur citoyenneté par les contributeur·rice·s #MAVOIX. Fidèle à cette idée défendue au sein du mouvement qui veut qu'il soit « impossible de se sentir représenté autrement que par soi »³⁴, cette contributrice ajoute qu'il n'y aura « jamais assez de couleurs politiques, jamais assez de couleurs sociologiques, culturelles pour pouvoir nous représenter tous »³⁵. Mais cette vision des choses, et donc cette participation au processus décisionnel, implique que les citoyen·ne·s soient « comptables » des décisions, comme on l'exprime au sein de #MAVOIX – c'est-à-dire « responsables », de l'anglais « *accountable* ». Cette responsabilisation participe également au mécanisme de capacitation citoyenne engendré par le collectif.

4.4. « Démocratie Internet » ?

À l'aube de son expérimentation, #MAVOIX se fixe pour objectif de « hacker l'Assemblée nationale ». Pour mieux comprendre cette ambition, je propose qu'on l'on s'intéresse ici aux considérations qui figurent derrière cette expression utilisée par le collectif. Dans le manuel « #MAVOIX en campagne »³⁶, rédigé par les premier·e·s contributeur·rice·s à destination des futur·e·s membres, on peut en lire la définition suivante :

HACKER \A.KE\ - VERBE TRANSITIF (DE L'ANGLAIS HACK : BIDOUILLER, MODIFIER, BRICOLER) :

CRÉER, ANALYSER ET MODIFIER DES PROGRAMMES INFORMATIQUES POUR AMÉLIORER OU APPORTER DE NOUVELLES FONCTIONNALITÉS À L'UTILISATEUR

Autrement dit, « hacker » signifie « introduire un logiciel différent dans un système »³⁷. À travers l'élection de citoyen·ne·s tiré·e·s au sort cantonné·e·s à un rôle d'intermédiaires au sein de l'Assemblée nationale, c'est très

³⁴ Entretien avec Christine (contributrice #MAVOIX), via Skype, 27 avril 2018.

³⁵ Ibidem

³⁶ Comme toutes les ressources #MAVOIX, ce document est accessible en ligne : <https://www.mavoix.info/kit-groupe-local-mavoix-2/>

³⁷ J'ai emprunté cette définition concise à la foire aux questions du site Internet #MAVOIX : <https://www.mavoix.info/comprendre/foire-aux-questions/>

clairement ce que souhaite faire #MAVOIX : proposer une vision différente du rôle de représentant et, plus généralement, de la manière de « faire de la politique », introduire un autre modèle de gouvernance au sein du système politique.

Ce détournement de la logique actuelle de la représentation traduit une philosophie de « *hacking* », très présente au sein du mouvement. L'utilisation de ce terme issu du vocabulaire informatique n'est d'ailleurs pas anodine, dans la mesure où les nouvelles technologies de l'information et de la communication – et plus spécifiquement Internet – occupent une place importante dans la démarche qu'a expérimenté le collectif. D'une part au niveau des outils de communication, interne et externe, utilisés par le mouvement ; d'autre part à travers le développement des solutions permettant de faire participer un très grand nombre de citoyen-ne-s à la fabrique des lois.

Dans ce cadre, depuis ma découverte du projet #MAVOIX à la fin de l'année 2015, j'ai porté une attention particulière à l'utilisation des outils numériques et d'Internet au sein de #MAVOIX et ai procédé à une veille régulière des différents médias sociaux utilisés par le collectif. Concrètement, cela impliquait de suivre les publications de #MAVOIX sur Facebook ³⁸, Twitter ³⁹ et Instagram ⁴⁰, mais également d'intégrer certains groupes de discussion internes (pour la plupart ouverts à tou-te-s, mais utilisés essentiellement par les membres actif-ve-s des groupes locaux pour communiquer en interne et coordonner leurs actions). Une part importante de la communication de #MAVOIX transitait via Internet, et notamment à travers des points de contact centraux (adresse e-mail, page Facebook et profil Twitter #MAVOIX), gérés collectivement par plusieurs contributeur-ric-e-s qui en partageaient les codes d'accès. À ce propos, on peut noter également que la plupart des contributeur-ric-e-s interviewé-e-s ont découvert le projet #MAVOIX en naviguant sur Facebook.

La présence de #MAVOIX en ligne et notamment sur les réseaux sociaux reflète par ailleurs très bien le caractère décentralisé du mouvement. Le

³⁸ <https://www.facebook.com/mavoixjuin2017/>

³⁹ <https://twitter.com/MAVOIX2017/>

⁴⁰ <https://www.instagram.com/mavoix2017/>

message du mouvement est, d'une part, porté individuellement par ses contributeur·rice·s : chaque membre de #MAVOIX parle de son point de vue, témoigne de sa propre expérience. D'autre part, les contributeur·rice·s se sont approprié le projet et ont créé des profils spécifiques sur les réseaux sociaux (pages Facebook, comptes Twitter) pour relayer les informations de manière décentralisée. On recense ainsi, sur Facebook, une trentaine de pages et autant de groupes « publics » ou « fermés » (c'est-à-dire visibles par tout·e utilisateur·rice inscrit·e sur Facebook, mais accessibles sous réserve d'approbation par un·e membre, et dont le contenu est visible uniquement par les membres), rassemblant des nombres variables de contributeur·rice·s (de moins d'une dizaine d'utilisateur·rice·s pour certains, jusqu'à plus de 200 pour d'autres). Ces espaces de communication décentralisés étaient créés à l'initiative de contributeur·rice·s du mouvement pour rassembler des membres du collectif issu·e·s d'une même aire géographique ou travaillant sur un même projet (l'organisation du tirage au sort, par exemple). De même, Twitter compte une douzaine de profils de groupes locaux, relayant les différentes publications #MAVOIX entre eux.

De plus, les technologies numériques sont également présentes dans le projet de #MAVOIX au niveau du développement de la plateforme de vote. Ce projet repose sur une technologie appelée *blockchain* (littéralement « chaîne de blocs »). Sans entrer ici dans des considérations techniques, une *blockchain* est un système de base de données décentralisé, permettant donc de se passer d'organe central de contrôle. La raison d'être de cette technologie est véritablement de permettre à des communautés de prendre des décisions collectivement, sans dépendre d'un tiers de confiance. Cette plateforme était également développée sous licence libre : le code informatique est rendu accessible à tou·te·s, notamment pour des raisons de transparence et donc d'intégrité.

Il faut toutefois noter que certain·e·s contributeur·rice·s ont une utilisation d'Internet limitée voire inexistante. Ces dernier·e·s ne se voyaient pas exclu·e·s de l'action du collectif pour autant : l'information était partagée au sein des groupes locaux à travers leurs réunions régulières et la

complémentarité des canaux de communication permettait donc de garantir la circulation de l'information.

Finalement, comme nous le rappelle d'ailleurs le sociologue Dominique Cardon dans son essai « La démocratie Internet » (2010), l'histoire d'Internet regorge d'exemples de réflexions quant à nos modes de gouvernance, proposant notamment des alternatives concrètes au modèle représentatif comme la démocratie « liquide » ou « délégative » (Ford, 2002, 2014). C'est très clairement dans cette logique ouverte et décentralisée, caractéristique des pionnier·e·s du web, que s'inscrit #MAVOIX.

4.5. Institutionnalisation et limites

Ce qui distingue le plus #MAVOIX d'autres initiatives de participation citoyenne, c'est son caractère « *bottom-up* » et sa démarche d'appropriation des logiques du système en place en vue d'y amener une vision nouvelle de l'implication des citoyen·ne·s dans la prise de décision collective. Contrairement à d'autres dispositifs qui se greffent au système représentatif pour le légitimer, tels que les référendums et consultations populaires, ou encore les jurys citoyens et budgets participatifs – qu'ils soient simplement consultatifs ou aient un impact direct sur la décision collective –, #MAVOIX cherche plutôt à s'insérer dans le système représentatif pour le modifier de l'intérieur.

On peut dès lors se demander dans quelle mesure et sous quelles conditions l'expérimentation élaborée par #MAVOIX pourrait être intégrée au système politique existant, de même qu'examiner si une telle institutionnalisation est souhaitable. Notons tout de même que l'objectif de cette expérimentation n'était pas, à terme, d'être structurée durablement.

« C'était plus un pari, un genre de "Et si ?" ... On devenait citoyens mais aussi on renversait les règles [...], on renversait un petit peu les choses mais pas pour dire "Demain on veut retourner à une assemblée dirigée

uniquement par des citoyens", c'était insuffler un peu de démocratie directe dans un système qui l'a perdue. »⁴¹

Néanmoins, cette institutionnalisation des pratiques du registre des innovations démocratiques reste un enjeu à considérer, « ces initiatives doivent réussir à "faire système" et ne pas se laisser enfermer dans une "démocratie de laboratoire" » (Lewis & Slitine, 2016, p. 157).

Au sein de #MAVOIX, on a bien conscience des limites de l'expérimentation menée. La philosophie du mouvement semble suivre l'idée que « mieux vaut une action imparfaite qu'une parfaite inaction »⁴². Il me paraît tout de même intéressant de dresser la liste des principales limitations de la méthode proposée par le collectif citoyen.

Premièrement, rendre pérenne une initiative telle que #MAVOIX nécessite des ressources importantes, notamment humaines. Comme le résume ce contributeur, « ça dépend beaucoup du temps et de l'énergie que [l'on est] prêt à accorder à [sa] citoyenneté »⁴³. Selon les membres interrogé-e-s, les projets du collectif ont pu être menés à bien jusqu'aux élections législatives parce qu'il était clairement établi que l'engagement de chacun-e s'arrêterait à la fin de l'expérience.

« On doit créer aujourd'hui du temps, pour que les gens qui le souhaitent puissent accorder du temps à leur citoyenneté. Et je pense qu'il y a un enjeu financier d'indemniser ce temps passé au service de l'intérêt général, que ce soit pour des concertations, que ce soit pour les gens qui décideraient d'accorder du temps dans leur village, dans leur ville. Les parlementaires, les élus aujourd'hui, sont rémunérés. Si on souhaite à terme que les citoyens s'investissent plus, il va falloir aussi indemniser ce temps-là. Parce que c'est sûr et on le voit dans toutes les concertations et tout, il y a plein de gens qui n'ont pas les

⁴¹ Entretien avec Alexandra (contributrice #MAVOIX), Bruxelles, 4 avril 2018.

⁴² Entretien avec Myriam (contributrice #MAVOIX), via Skype, 12 avril 2018.

⁴³ Entretien avec Thomas (contributeur #MAVOIX), via Skype, 18 avril 2018.

moyens financiers d'accorder ce temps-là. Et on voit bien que l'argent est un frein à la contribution citoyenne. »⁴⁴

Ce témoignage soulève l'enjeu de l'équilibre à trouver entre la professionnalisation – critiquée – de l'engagement politique et l'indemnisation de la participation citoyenne, permettant davantage d'inclusivité mais également blâmée pour sa tendance à dénaturer l'intention de l'investissement citoyen. Dans cette perspective, la question de l'institutionnalisation d'une proposition de ce type soulève alors d'autres problématiques comme, par exemple, celle d'un revenu de base qui permettrait à chaque citoyen·ne qui le désire de s'investir pour la collectivité.

Sans réponse à ces questions périphériques, difficile d'imaginer institutionnaliser le modèle #MAVOIX dans son entièreté. Mais cela n'empêcherait pas d'intégrer certains éléments du projet au système actuel :

« En tout cas, moi je trouve ça hallucinant que l'on est en train de réformer la Constitution française sans avoir expérimenté d'abord et ça je pense que c'est quelque chose qu'il faut vraiment institutionnaliser, c'est le droit à l'expérimentation. Et qu'en permanence, qu'au cœur de nos institutions, on ait des zones d'expérimentation, qu'on les mette en œuvre, qu'on les vive, et qu'ensuite on les analyse. Et voilà, ce serait super simple à faire, ça ne coûte rien. Voilà, tu mets en place ce truc-là et puis tu vois ce que ça donne. Peut-être que ça "designerait" des futures institutions. »⁴⁵

Par ailleurs, concernant la méthode concrète de prise de décisions au sein de #MAVOIX, on note que ce mode de fonctionnement itératif, ouvert et horizontal implique une certaine lenteur dans le processus.

« [...] il y a des moments où c'est compliqué... où les gens qui disent des trucs sur lesquels on est déjà revenus cinquante fois [...] des gens qui veulent absolument tout mettre au vote, des tas de trucs comme ça

⁴⁴ Entretien avec Christine (contributeurice #MAVOIX), via Skype, 27 avril 2018.

⁴⁵ Ibidem

*où tu prends sur toi, tu te dis "Bon, OK, chacun s'exprime", etc. etc.
Pour avancer, c'est compliqué. Mais en même temps, c'est vrai que le
résultat, c'est que chacun s'approprie le truc. »⁴⁶*

Enfin, une autre limite de l'expérience réside actuellement dans le manque de soutien de ces initiatives au sein de la société civile. En témoignent les faibles taux de participation aux panels délibératifs composés par tirage au sort ou les résultats électoraux d'une proposition citoyenne comme #MAVOIX. Au-delà du manque de visibilité de ces initiatives – principalement dans les médias traditionnels – on peut raisonnablement attribuer ce constat au décalage important entre le projet porté par le collectif citoyen et le paradigme actuel de la représentation politique.

⁴⁶ Entretien avec Monique (contributeurice #MAVOIX), via Skype, 13 avril 2018.

CHAPITRE 5 : « NOUS SOMMES CELLES ET CEUX QUE NOUS ATTENDIONS »

Quel bilan tirer de l'expérimentation démocratique #MAVOIX ? Quelle contribution cette expérience a-t-elle apporté aux débats sur la notion de démocratie et aux réflexions qui animent le monde de la participation citoyenne ? Concrètement, voit-on émerger un nouveau modèle participatif dont #MAVOIX serait l'incarnation ? C'est ce que nous allons tâcher de voir ensemble dans ce dernier chapitre.

5.1. Contexte

La participation citoyenne fait désormais partie intégrante du système représentatif qui organise la vie politique des États que nous appelons « démocraties ». Apparue comme une nécessité pour pallier les manquements de ce modèle au regard des nouvelles revendications de participation issues de la société civile, ce « nouvel esprit de la démocratie » a pris diverses formes, allant du référendum consultatif au budget participatif entièrement confié au pouvoir décisionnel de citoyen·ne·s tiré·e·s au sort.

À l'intersection entre ces différentes initiatives, au sein d'un système représentatif jugé obsolète, #MAVOIX a proposé une expérimentation d'un genre nouveau. Dans une logique de « *hacking* » issue de la mouvance Internet, et appuyée notamment par des outils numériques et des méthodes d'intelligence collective développées initialement dans les milieux de la médiation, de la gestion de groupe ou de la facilitation de débat.

On retrouve ainsi dans #MAVOIX des éléments issus de toutes ces pratiques démocratiques, mais ceux-ci sont utilisés dans une démarche qui place le collectif citoyen en dehors des cases actuellement établies. Une expérimentation supplémentaire ajoutée au registre des innovations démocratiques.

5.2. Nouveaux horizons

Si #MAVOIX n'a rien inventé de nouveau, le mouvement se distingue bien à travers la singularité de sa démarche *bottom-up*, qui vise à s'insérer dans le système politique en vue de le modifier de l'intérieur. À l'inverse de la plupart des autres dispositifs participatifs qui se greffent au modèle représentatif pour y apporter des éléments de participation citoyenne à la manière de « modules complémentaires » ajoutant quelques fonctionnalités au logiciel politique, #MAVOIX cherche à utiliser le système à sa manière pour en changer le logiciel. Les membres du collectif veulent sortir des logiques de la représentation : #MAVOIX n'appartient à personne, les citoyen-ne-s s'en emparent et sont les seul-e-s à pouvoir se représenter.

Le collectif citoyen utilise des outils similaires aux autres dispositifs participatifs classiquement étudiés, mais en détourne la finalité. Ainsi, quand le tirage au sort est utilisé pour assurer une certaine diversité au sein d'un panel délibératif, #MAVOIX emploie cette méthode de sélection aléatoire pour sortir de la personnification et de la professionnalisation des mandats politiques.

Dans cette volonté de se réapproprier leur citoyenneté, les contributeur-ric-e-s se rendent responsables et se distinguent ainsi de la démarche de nombreux dispositifs participatifs qui, à cause de leur caractère consultatif ou du faible crédit accordé à leur issue, ne voient pas les citoyen-ne-s s'en emparer pleinement.

#MAVOIX nous invite également à réfléchir à la nécessité de l'expérimentation, à l'échelle sociétale, et ouvre la porte vers de nouvelles perspectives quant à la manière d'envisager la gestion d'un collectif et la prise de décision en son sein, et ce notamment à travers l'utilisation d'outils décentralisés que les récents développements technologiques, toujours plus rapides, nous permettent de créer.

Bien que j'aie pu ressentir, notamment lors de l'événement de retour d'expérience de décembre 2017, un certain essoufflement du collectif citoyen qui ne laisse rien prévaloir quant à son avenir, et qu'il était clairement prévu que l'expérimentation s'arrêterait au lendemain des élections législatives de juin 2017 dans le cas où #MAVOIX ne gagnait pas de siège à l'Assemblée

nationale, la suite peut encore être écrite. « Le postulat de départ, c'est que le mouvement n'appartient à personne. Donc si des gens veulent s'en emparer, il peut perdurer. »⁴⁷

⁴⁷ Entretien avec Gérard (contributeur #MAVOIX), via Skype, 10 avril 2018.

CONCLUSION : « PLUS JAMAIS SANS NOUS »

Pour conclure cette analyse, revenons ensemble sur les quelques balises érigées au fil de ces pages. Nous avons pu ainsi explorer ensemble l'expérimentation démocratique du collectif citoyen #MAVOIX, avec pour objectif de comprendre les implications de cette démarche pour ses contributeur·rice·s, ainsi que de déterminer où situer cette initiative au milieu du champ foisonnant de la participation citoyenne.

À l'origine de cette expérience, un constat, posé par l'ensemble des acteur·rice·s contribuant à développer des projets de participation citoyenne : la « démocratie représentative » fait preuve de nombreux dysfonctionnements. Pour corriger ces « bugs », #MAVOIX choisit d'adopter une posture ouverte et décentralisée, et avance de manière itérative vers un objectif précis : « hacker l'Assemblée nationale ». Concrètement, le collectif visait à faire élire comme député·e·s des citoyen·ne·s volontaires et tiré·e·s au sort, pour qu'il·elle·s relaient ensuite les opinions de tou·te·s les citoyen·ne·s qui le désirent au sein de l'hémicycle. Lors du scrutin législatif de juin 2017, #MAVOIX n'a pas pu atteindre cet objectif, mais cette expérimentation nous a tout de même donné l'occasion de tirer quelques enseignements quant aux réflexions actuelles en matière de participation citoyenne.

Ainsi, j'ai d'abord pu dresser un état de la littérature sur la notion de démocratie et sur ces « innovations démocratiques » qui visent à permettre aux citoyen·ne·s « profanes » de participer davantage aux processus de prise de décision collective. L'analyse de ce champ d'expérimentation démocratique m'a permis de constater que la démarche de #MAVOIX ne s'inscrit pas aisément dans les typologies habituelles des dispositifs de participation citoyenne. J'ai alors passé en revue les éléments constitutifs de l'expérience #MAVOIX qui la distinguent des autres modèles communément admis dans cet ensemble de pratiques.

Je me suis également penché sur la méthode #MAVOIX telle que vécue et mise en œuvre par les contributeur·rice·s du mouvement à travers l'analyse des données plurielles issues notamment de la documentation produite par le

collectif citoyen et d'une série d'entretiens avec un échantillon de ses contributeur·rice·s.

Au terme de cette démarche de recherche, on peut avoir l'impression de soulever davantage de questions que de réponses. Cette modeste enquête au cœur du mouvement citoyen #MAVOIX visait essentiellement à en cerner les caractéristiques-clés, qui ont permis de mener l'expérience jusqu'au bout et de prouver que de nombreux espaces d'innovation sont encore à explorer dans le champ foisonnant de la démocratie.

Des réflexions doivent encore être creusées dans la même direction que celles des récents développements technologiques permettant de mettre en œuvre des conceptions décentralisées de la gouvernance et des versions plus fluides de la démocratie. De la même manière, il s'agit de poursuivre la recherche et l'expérimentation sur les manières de faire lien entre la délibération dans les espaces publics et les outils numériques permettant de gérer le processus de prise de décision collective.

Si #MAVOIX ne renaît jamais de ses cendres, cette expérimentation collective aura au moins pu faire prendre conscience de la légitimité qu'a chaque citoyen·ne de contribuer aux décisions prises pour la collectivité dont il fait partie et qui impactent donc son quotidien, tout simplement parce que « pour vivre ensemble, il faut décider ensemble ».

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages

- Blondiaux, L. (2008). *Le nouvel esprit de la démocratie : Actualité de la démocratie participative*. Paris : Seuil.
- Braconnier, C., & Dormagen, J.-Y. (2007). *La démocratie de l'abstention : Aux origines de la démobilisation électorale en milieux populaires*. Paris : Folio.
- Cardon, D. (2010). *La démocratie Internet : Promesses et limites*. Paris : Seuil.
- Dalton, R. J. (2004). *Democratic Challenges, Democratic Choices*. Oxford : Oxford University Press.
- de Tocqueville, A., Laski, H. J., & Mayer, J. P. (1961). *De la démocratie en Amérique*. Paris : Gallimard.
- Hay, C. (2007). *Why We Hate Politics* (1st edition). Cambridge ; Malden, MA : Polity Press.
- Kaufmann, J.-C. (2016). *L'entretien compréhensif* (4e édition). Paris : Armand Colin.
- Lewis, E., & Slitine, R. (2016). *Le coup d'État citoyen*. Paris : La Découverte.
- Manin, B. (2012). *Principes du gouvernement représentatif*. Paris : Flammarion.
- Mazeaud, A., & Nonjon, M. (2018). *Le marché de la démocratie participative*. Vulaine-sur-Seine : Editions du Croquant.
- Montesquieu. (1748). *De l'esprit des lois*. Genève : Barrillot & fils.
- Norris, P. (1999). *Critical Citizens: Global Support for Democratic Government*. Oxford : Oxford University Press.
- Pitkin, H. F. (1967). *The Concept of Representation*. (S.I.) : University of California Press.
- Rancière, J. (2005). *La haine de la démocratie*. Paris : La Fabrique éditions.
- Robertson, B. J. (2015). *Holacracy: The New Management System for a Rapidly Changing World*. New York : Henry Holt and Co.
- Rousseau, J.-J. (1762). *Du contrat social ou Principes du droit politique*. Amsterdam : Marc-Michel Rey.
- Testart, J. (2015). *L'humanité au pouvoir : Comment les citoyens peuvent décider du bien commun*. Paris : Seuil.
- Van Reybrouck, D. (2014). *Contre les élections*. Traduction par I. Rosselin & P. Noble, Arles : Actes Sud Editions.

Articles

- Balme, R., Marie, J.-L., & Rozenberg, O. (2003). Les motifs de la confiance (et de la défiance) politique : intérêt, connaissance et conviction dans les formes du raisonnement politique. *Revue internationale de politique comparée*, 10(3), 433-461.

- Blondiaux, L. (2007). La démocratie participative, sous conditions et malgré tout. Un plaidoyer paradoxal en faveur de l'innovation démocratique. *Mouvements*, 50.
- Blondiaux, L., & Sintomer, Y. (2002). L'impératif délibératif. *Politix*, 15(57), 17-35.
- Delannoi, G. (2010). *Le retour du tirage au sort en politique*. Fondation pour l'innovation politique.
- Dowlen, O. (2011). Le tirage au sort en politique. *Esprit*, Août/septembre(8), 136-144.
- Dupuis-Deri, F. (1999). L'esprit antidémocratique des fondateurs de la « démocratie » moderne. *Agone*, (22), 95-114.
- Dutoya, V., & Hayat, S. (2016). Prétendre représenter. *Revue française de science politique*, 66(1), 7-25.
- Fung, A. (2006). Varieties of Participation in Complex Governance. *Public Administration Review*, 66, 66-75.
- Gaxie, D. (2001). Les enjeux citoyens de la professionnalisation politique. *Mouvements*, 18(5), 21.
- Gaxie, D. (2007). Cognitions, auto-habilitation et pouvoirs des « citoyens ». *Revue française de science politique*, 57(6), 737-757.
- Hayat, S. (2013). La représentation inclusive. *Raisons politiques*, (50), 115-135.
- Hayat, S., & Sintomer, Y. (2013). Repenser la représentation politique. *Raisons politiques*, (50), 5-11.
- Jacquet, V. (2017). Explaining non-participation in deliberative mini-publics. *European Journal of Political Research*, 56(3), 640-659.
- Jacquet, V., Schifano, N., Reuchamps, M., & Latinis, D. (2015). Union sacrée ou union forcée ? Les parlementaires belges face à l'impératif délibératif. *Participations*, (13), 171-203.
- Joignant, A. (2007). Compétence politique et bricolage. *Revue française de science politique*, 57(6), 799-817.
- Langlois, M. (2018). Sociocraties et holocraties : Comment ces organisations interrogent la démocratie ? Communication présentée au 7e atelier doctoral CMS, Grenoble.
- Manin, B. (1985). Volonté générale ou délibération ? Esquisse d'une théorie de la délibération politique. *Le Débat*, 33(1), 72.
<https://doi.org/10.3917/deba.033.0072>
- Michels, A. (2011). Les innovations dans la gouvernance démocratique – En quoi la participation citoyenne contribue-t-elle à l'amélioration de la démocratie ? *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 77(2), 275-296.
- Monnier, R. (1999). Démocratie et Révolution française. *Mots. Les langages du politique*, 59(1), 47-68.
- Pitkin, H. F., & Hayat, S. (2013). La représentation politique. *Raisons politiques*, (50), 35-51.
- Pitseys, J. (2016). Démocratie : moindre bien ou monde parfait ? *Politique, revue de débats*, (96), 41-44.
- Pitseys, J. (2017). Démocratie et citoyenneté. *Dossiers du CRISP*, (88), 9-113.
- Robertson, B. J. (2007). Organization at the Leading Edge: Introducing Holacracy™.

- Rosanvallon, P. (2011). « Écrire une histoire générale de la démocratie ». *Participations*, (1), 335-347.
- Ruquoy, D. (2000). Situation d'entretien et stratégie de l'interviewer. Dans *Pratiques et méthodes de recherche en sciences sociales* (pp. 59-81). (S.l.) : Armand Colin.
- Séguir, P. (2013). La désignation des gouvernants par tirage au sort. *Revue française de droit constitutionnel*, (95), 687-698.
- Sintomer, Y. (2011a). Délibération et participation : affinité élective ou concepts en tension ? *Participations*, (1), 239-276.
- Sintomer, Y. (2011b). Tirage au sort et politique : de l'autogouvernement républicain à la démocratie délibérative. *Raisons politiques*, (42), 159-186.
- Sintomer, Y. (2013). Les sens de la représentation politique : usages et mésusages d'une notion. *Raisons politiques*, (50), 13-34.
- Talpin, J. (2010). Ces moments qui façonnent les hommes. *Revue française de science politique*, 60(1), 91-115.

Documents en ligne

- Cautrès, B. (2018). *Baromètre de la confiance politique - vague 9*. CEVIPOF. Repéré à https://www.sciencespo.fr/cevipof/sites/sciencespo.fr.cevipof/files/Confiance2018_CAUTRES_persiste.pdf
- Ford, B. (2002, 15 mai). Delegation Democracy. Repéré à <http://www.brynosaurus.com/deleg/deleg.pdf>
- Ford, B. (2014, 16 novembre). Delegation Democracy Revisited. Repéré à <https://bford.github.io/2014/11/16/deleg.html>
- Ma Voix. (n.d.). #MaVoix - Sommes-nous prêts ? Repéré à <https://www.youtube.com/watch?v=3eQ4XrgBQBE>
- #MAVOIX. (2017). #MAVOIX en campagne. Repéré à <https://www.mavoix.info/kit-groupe-local-mavoix-2/>
- Pourtois, H., & Pitseys, J. (2017). La démocratie participative en question. *La Revue Nouvelle*, (7). Repéré à <http://www.revue nouvelle.be/La-democratie-participative-en-question>